

RAPPORT ANNUEL DE GESTION

2015-16

MINISTÈRE DES
RELATIONS INTERNATIONALES
ET DE LA FRANCOPHONIE



28

représentations
du Québec dans
15 pays

12

ententes
internationales
signées en
2015-2016

433

employés,
dont **178** dans
15 pays

1 352

rencontres avec des
personnalités influentes
tenues en lien avec les
priorités géographiques
et sectorielles

1 075

activités de prospection,
de promotion et de
communication réalisées
en lien avec le
positionnement
stratégique du Québec

309

jeunes Québécois ont
vécu une expérience de
solidarité internationale
dans 14 pays avec le
programme Québec
sans frontières

102

projets de solidarité
internationale soutenus
dans plus de 20 pays
avec 4,5 M\$

1 905

artistes, organismes
culturels ou entreprises
culturelles soutenus
par le réseau
des représentations
du Québec à l'étranger

2 431

entreprises soutenues
principalement par le
réseau des représentations
du Québec à l'étranger

313

interventions menées
et soutenues relativement
au développement
durable et responsable

4

nouvelles
représentations
du Québec
à l'étranger

CdP-21

Le Québec s'illustre
par son leadership
dans la lutte contre
les changements
climatiques

MINISTÈRE DES
RELATIONS INTERNATIONALES
ET DE LA FRANCOPHONIE



RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2015-16

Crédits photos de la couverture :

© TQ : Stephan Poulin – Centre de commerce mondial de Montréal

Ministère des Relations internationales et de la Francophonie

Tous droits réservés

Dépôt légal – 2016

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN : 978-2-550-76395-6 (imprimé)

ISBN : 978-2-550-76396-3 (PDF)

© Gouvernement du Québec, 2016

MESSAGE DE LA MINISTRE



Québec, septembre 2016

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale du Québec
Hôtel du Parlement
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Conformément à la Loi sur l'administration publique et à la Loi sur le ministère des Relations internationales, j'ai l'honneur de déposer à l'Assemblée nationale le Rapport annuel de gestion 2015-2016 du ministère des Relations internationales et de la Francophonie.

Ce rapport fait état des résultats du Ministère pour la période du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

La ministre,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C. St-Pierre'.

CHRISTINE ST-PIERRE

MESSAGE DU SOUS-MINISTRE

Québec, septembre 2016

Madame Christine St-Pierre
Ministre des Relations internationales et de la Francophonie
Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
525, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5R9

Madame la Ministre,

C'est avec fierté et le sentiment du devoir accompli que je vous présente le Rapport annuel de gestion 2015-2016 du ministère des Relations internationales et de la Francophonie.

Ce rapport fait état des résultats obtenus par le Ministère à l'égard des engagements pris pour cet exercice financier dans le cadre du Plan stratégique 2014-2018, de la Déclaration de services aux citoyens et du plan d'action de développement durable. Il respecte toutes les exigences législatives et gouvernementales en vigueur.

Contribuant pleinement aux objectifs que s'est fixés le Gouvernement du Québec, vous constaterez également que notre organisation incarne la vision dont elle s'est dotée, d'être une diplomatie distinctive et agile.

Je remercie l'ensemble du personnel qui, tant au siège que dans le réseau des représentations du Québec à l'étranger, a démontré un engagement continu et une compétence exceptionnelle dans la réalisation de notre mission.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'assurance de mes sentiments les plus respectueux.

Le sous-ministre,

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'J. S. Bernard', with a stylized flourish at the end.

JEAN-STÉPHANE BERNARD



TABLE DES MATIÈRES

<i>Déclaration sur la fiabilité des données</i>	10
<i>Rapport de validation de la Direction de l'audit interne et de l'évaluation de programmes</i>	11
<i>Présentation des résultats liés à la Déclaration de services aux citoyens</i>	12
<i>Sommaire des résultats 2015-2016 du Plan stratégique 2014-2018</i>	16
<i>Réalisations marquantes relatives aux priorités gouvernementales 2015-2016</i>	18

1 PRÉSENTATION DU MINISTÈRE, DE SON ACTION ET DU RÉSEAU DES REPRÉSENTATIONS DU QUÉBEC À L'ÉTRANGER

Les représentations du Québec à l'étranger	26
Les représentants du Québec à l'étranger 2015-2016	28

2 PRÉSENTATION DES RÉSULTATS LIÉS AU PLAN STRATÉGIQUE

2.1 Diplomatie d'influence pour le Québec	31
2.2 Diplomatie d'appui aux intérêts du Québec	42
2.3 Gouvernance de l'action internationale	54
2.4 Optimisation et valorisation des ressources	57

3 \ UTILISATION DES RESSOURCES

3.1	Ressources humaines	65
3.2	Ressources financières	70
3.3	Ressources informationnelles	74

4 \ RÉSULTATS LIÉS AU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

4.1	Résultats liés au Plan d'action de développement durable 2009-2015 pour l'année 2015-2016	79
-----	---	----

5 \ AUTRES EXIGENCES LÉGALES OU GOUVERNEMENTALES

5.1	Accès à l'information et protection des renseignements personnels	93
5.2	Emploi et qualité de la langue française dans l'Administration	95
5.3	Programme d'accès à l'égalité en emploi	96
5.4	Politique de financement des services publics	100
5.5	Bonis au rendement	100

6 \ ANNEXES

	Organigramme du ministère des Relations internationales et de la Francophonie au 31 mars 2016	104
	Liste des acronymes	106

DÉCLARATION SUR LA FIABILITÉ DES DONNÉES

Les résultats contenus dans le Rapport annuel de gestion 2015-2016 du ministère des Relations internationales et de la Francophonie relèvent de notre responsabilité. Cette déclaration porte sur l'exactitude et la fiabilité des données qu'il contient.

Le présent rapport :

- décrit fidèlement la mission, les mandats et les orientations stratégiques du Ministère;
- présente les objectifs établis, les résultats atteints, les réalisations et les retombées engendrées;
- présente des données exactes et fiables.

Nous déclarons que le Rapport annuel de gestion 2015-2016 du Ministère présente fidèlement les résultats obtenus en regard de ses engagements.

À notre connaissance, les résultats, les données et les explications contenus dans le présent rapport annuel de gestion ainsi que les contrôles afférents sont fiables. Ils correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 31 mars 2016.



Jean-Stéphane Bernard
Sous-ministre



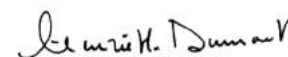
Marie Claire Ouellet
Sous-ministre associée à la concertation de l'action internationale et chef du Protocole



Michel Lafleur
Sous-ministre adjoint aux affaires bilatérales



Éric Thériault
Sous-ministre adjoint aux politiques et affaires francophones et multilatérales



Henriette Dumont
Directrice générale des services à l'organisation

RAPPORT DE VALIDATION

DE LA DIRECTION DE L'AUDIT INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DE PROGRAMMES

Québec, septembre 2016

Monsieur Jean-Stéphane Bernard
Sous-ministre
Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
525, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5R9

Monsieur le Sous-Ministre,

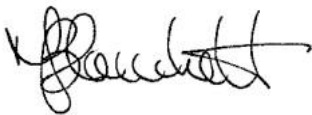
Nous avons procédé à l'examen de l'information présentée dans le Rapport annuel de gestion 2015-2016 du ministère des Relations internationales et de la Francophonie pour l'exercice terminé le 31 mars 2016. La responsabilité de l'exactitude, de l'intégralité et de la divulgation de l'information incombe à la direction du Ministère.

Notre responsabilité consiste à évaluer le caractère plausible et la cohérence générale de l'information, en nous basant sur les travaux relatifs à cet examen.

Notre examen a été effectué en nous référant aux normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne. Nos travaux ont consisté à obtenir des renseignements et des pièces justificatives, à mettre en œuvre des procédés analytiques, à effectuer des révisions de calculs, à documenter le fonctionnement des mécanismes de compilation et à discuter de l'information fournie. Notre examen ne constitue pas un audit.

Au terme de cet examen, nous n'avons rien relevé qui porte à croire que les résultats et les renseignements présentés dans le Rapport annuel de gestion 2015-2016 du ministère des Relations internationales et de la Francophonie ne sont pas, à tous égards importants, plausibles et cohérents.

**La directrice de l'audit interne
et de l'évaluation de programmes**



MARIE-JOSÉE BLANCHETTE, CPA, CA

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS LIÉS À LA DÉCLARATION DE SERVICES AUX CITOYENS

ACCESSIBILITÉ

ENGAGEMENT

Le ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF) (le Ministère) assure l'accès à ses services et aux renseignements portant sur ses programmes et sur ses activités. Dans un souci de mieux répondre aux besoins de sa clientèle, le Ministère diffuse sur ses sites Web (site institutionnel, Espace international et Québec sans frontières (QSF), ainsi que dans ses médias sociaux, de l'information pertinente relative à ses activités. De plus, il procède régulièrement à l'enrichissement des contenus présentés en publiant des actualités, de nouvelles pages et de nouveaux documents et en mettant à jour sur une base continue l'information publiée.

La Déclaration de services aux citoyens (DSC) est accessible dans la section « Ministère » du site institutionnel (www.mrif.gouv.qc.ca) et un formulaire est disponible dans la section « Nous joindre » du même site, permettant à notre clientèle de transmettre des commentaires, de demander des renseignements ou de déposer une plainte.

PRINCIPAUX DOCUMENTS PUBLIÉS

Au cours de l'année 2015-2016, différents contenus relatifs aux priorités gouvernementales et ministérielles ont été affichés sur le site institutionnel du Ministère. Cela s'ajoute à la mise à jour continue des contenus du site institutionnel et des sites sectoriels sous la responsabilité du Ministère.

MISE À JOUR DES SITES WEB DU MINISTÈRE

Les sites Web et les comptes de médias sociaux gérés par le Ministère ont pour objectifs de promouvoir le Québec, de faire connaître l'action du Gouvernement du Québec sur la scène internationale, de simplifier et de personnaliser les services offerts aux clientèles étrangères et de faire connaître les actions du Ministère aux Québécois.

Les différents sites Web du Ministère sont mis à jour régulièrement :

- Site institutionnel : www.mrif.gouv.qc.ca;
- Espace international : www.international.gouv.qc.ca;
- Québec sans frontières : www.mrif.gouv.qc.ca/qsfr.

Les efforts visant à simplifier l'accès à l'information contenue dans les sites Web du Ministère se poursuivent. D'ailleurs, leur mise à jour périodique tient compte des commentaires reçus.

Aux fins de rationalisation des sites Web du gouvernement, le site du prix Rapsat-Lelièvre a été intégré au site institutionnel du Ministère, dans la [section Prix et Bourses](#), en février 2016. Auparavant, le site du prix Rapsat-Lelièvre était logé à l'adresse www.prixrapsatlelievre.org. Ce site avait été conçu par le MRIF, en collaboration avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC) et Wallonie-Bruxelles International, afin d'accroître la visibilité du prix.

SITE INSTITUTIONNEL DU MINISTÈRE

Le site institutionnel a comme objectif d'expliquer et de mettre en valeur le rôle du Ministère et ses actions et, plus précisément :

- de faire connaître les stratégies internationales développées par le Ministère ainsi que les stratégies du Gouvernement du Québec ayant une portée internationale;
- de valoriser la participation du Québec à certains forums et événements internationaux;
- de souligner l'apport des représentations du Québec à l'action internationale;
- de présenter l'action du réseau des représentations du Québec à l'étranger;
- de définir la manière dont le Ministère participe au développement économique et culturel du Québec au-delà de ses frontières;
- d'informer la population québécoise des récentes actualités sur la scène internationale.

Ainsi, en 2015-2016, le Ministère a publié dans son site Internet un total de 190 actualités, allocutions et communiqués.

L'ESPACE INTERNATIONAL

Le site Web «Espace international» est destiné à promouvoir l'offre de service du gouvernement québécois chez les clientèles internationales. Il permet également au Ministère de mieux coordonner l'action internationale du Gouvernement du Québec. Présenté en neuf langues, en plus du français, il est l'outil privilégié par les représentations du Québec à l'étranger pour mettre en valeur le Québec sur la scène internationale et participer au développement de leurs relations.

Dans le but de compléter l'offre d'information aux clientèles internationales, le Ministère a publié sur les espaces pays des représentations de Boston, Bruxelles, Chicago, Londres, Mexico, New York, Paris, Munich et Berlin, des infolettres qui présentent des nouvelles du Québec et illustrent la richesse de ses relations avec ses partenaires internationaux.

Au total, en 2015-2016, le Ministère a publié :

- 113 infolettres pour les représentations mentionnées précédemment;
- 653 actualités se rapportant aux activités des représentations du Québec à l'étranger;
- 769 événements dans le calendrier de l'Espace international.

MÉDIAS SOCIAUX

Le Ministère est actif sur les médias sociaux avec un total de 44 comptes. Sur une base quotidienne, il :

- administre et alimente les comptes ministériels (Facebook, Twitter, LinkedIn);
- soutient les représentations du Québec à l'étranger dans la gestion de leurs comptes (conseils, formations, mises à jour de documents);
- évalue la performance des comptes (statistiques).

Les médias sociaux au Ministère en 2015-2016 :

- 18 comptes Facebook;
- 18 comptes Twitter;
- 4 comptes LinkedIn (1 compte et 3 groupes de discussion);
- 2 comptes YouTube;
- 1 compte Instagram;
- 1 compte Flickr.

ÉQUITÉ ET TRANSPARENCE

ENGAGEMENT

La sélection des dossiers soumis dans le cadre des appels à projets de coopération bilatérale, des projets de solidarité internationale et des stages dans les organisations internationales est faite conformément à un processus de traitement intègre. Nos processus de sélection sont normés, équitables et transparents.

Ainsi, afin de se conformer à l'engagement de la DSC, un mécanisme de sélection composé de cinq étapes est prévu :

- Le dépôt : un appel à projets est fait;
- Les critères de sélection : les critères sont diffusés;
- L'évaluation : les projets ou les candidatures admissibles sont évalués sur la base de critères de sélection connus;
- Le comité de sélection : l'évaluation des projets est confiée à un comité;
- La diffusion : les résultats des sélections des organismes et des projets sont diffusés dans des documents publics. Par ailleurs, les résultats des sélections de candidatures sont transmis uniquement aux personnes concernées. Par la suite, si les candidats ont des questions concernant leur dossier, le Ministère s'applique à y répondre dans un délai maximal de dix jours ouvrables.

DILIGENCE

ENGAGEMENT

Nos délais de traitement sont les suivants.

SERVICES	ACCUSÉS DE RÉCEPTION (PAR COURRIEL)		RÉPONSES	
	CIBLES	RÉSULTATS RESPECTANT LA CIBLE	CIBLES	RÉSULTATS RESPECTANT LA CIBLE
Renseignements généraux 528 demandes	2 jours	100 %	10 jours	95,6 %
Soutien offert à des projets de coopération bilatérale 346 projets	2 jours	93 %	30 jours après la rencontre de sélection	96 %
Soutien offert dans le cadre des programmes de solidarité internationale 126 projets soumis	2 jours	100 %	30 jours après la rencontre de sélection	53 % ¹
Stages au sein d'organisations internationales gouvernementales 563 demandes	2 jours	100 %	10 jours après l'entrevue	100 %
Commentaires sur la qualité des services Aucun commentaire	2 jours	S. O.	15 jours	S. O.

¹ Le Ministère mettra en place des mesures visant à améliorer les délais de traitement des projets soumis dans le cadre des programmes de solidarité internationale de manière à mieux respecter les engagements pris dans la Déclaration de services aux citoyens.

AMÉLIORATION CONTINUE

ENGAGEMENT

Nous effectuons des consultations pour mesurer la satisfaction à l'égard des services rendus. Dans le cadre des projets de coopération bilatérale, des projets de solidarité internationale et des stages dans les organisations internationales, un questionnaire d'évaluation est transmis à certains organismes et aux stagiaires ayant posé leur candidature. En respectant la confidentialité, les résultats compilés nous servent à améliorer nos services et la façon dont nous les rendons.

Mesure de la satisfaction à l'égard des services rendus

ASPECTS ÉVALUÉS ET CLIENTÈLES	CONTEXTE DE LA MESURE	RÉSULTATS DE LA MESURE
Programmes de solidarité internationale	Dans le cadre des programmes de solidarité internationale, plusieurs actions de suivi sont réalisées annuellement, notamment des échanges de courriels ou téléphoniques, des rencontres, des consultations, des missions de suivi de projets à l'étranger, la transmission de questionnaires d'évaluation, la production de rapports de stage et de projet. Les rapports des projets financés ont été reçus et analysés, des rencontres de consultation et deux missions de suivi sur le terrain ont été réalisées. Plus particulièrement, pour le programme QSF, des questionnaires d'évaluation sont utilisés pour mesurer la satisfaction des participants.	La majorité des acteurs impliqués sont satisfaits des programmes et des services rendus. Plus particulièrement pour le programme QSF : • 94 % des répondants affirment que leur projet a eu un effet positif sur le développement de leurs capacités personnelles. • 87 % des répondants affirment que leur expérience a eu un effet positif sur le développement de leurs capacités professionnelles. • 83 % des répondants se sont dits satisfaits de l'organisme québécois responsable de leur projet. • 89 % des répondants affirment qu'ils recommanderaient le programme QSF.
Stages au sein d'organisations internationales gouvernementales	Afin de mesurer la satisfaction des stagiaires, ces derniers doivent transmettre un rapport ainsi qu'une évaluation de stage dans les semaines qui suivent la fin du stage.	En 2015-2016, 18 rapports de stages et d'évaluation ont été reçus. Ces documents dénotent une très grande satisfaction de la part des stagiaires.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS 2015-2016 DU PLAN STRATÉGIQUE 2014-2018

OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES PRÉVUES DANS LE PLAN STRATÉGIQUE	RÉSULTATS 2015-2016	PAGES
Poursuivre les activités de diplomatie d'influence en s'orientant sur les priorités du Québec et en soutenant la vitalité de la Francophonie.	Nombre de rencontres avec des personnalités influentes tenues en lien avec les priorités géographiques et sectorielles.	Minimum de 750 rencontres annuellement.	1 352	31
Soutenir la notoriété et la réputation du Québec à l'étranger, particulièrement dans les secteurs prioritaires.	Nombre d'activités de prospection, de promotion et de communication réalisées en lien avec le positionnement stratégique.	Minimum de 800 activités annuellement.	1 075	34
Encadrer les activités de diplomatie publique en vue de leur optimisation.	Taux de réalisation des étapes prévues pour l'élaboration d'un nouveau cadre de référence des activités ciblées de diplomatie publique.	100 % des étapes prévues ont été réalisées (dépôt du cadre d'ici mars 2015).	100 %	38
	Proportion d'activités réalisées répondant au cadre de référence.	100 % des activités réalisées annuellement répondent au cadre.	S. O. ² .	38
Implanter la diplomatie numérique (utilisation des technologies de l'information et de la communication).	Taux de réalisation des étapes prévues pour l'élaboration d'une stratégie numérique.	100 % des étapes prévues ont été réalisées (dépôt de la stratégie d'ici mars 2016).	100 %	40
	Taux d'utilisation annuelle des outils de la stratégie numérique.	100 % des outils ont été utilisés.	S. O. ³	40
Promouvoir le développement durable et responsable du Québec en lien avec les priorités gouvernementales.	Nombre d'interventions menées et soutenues relativement au développement durable et responsable, notamment celles en lien avec le Plan Nord, la Stratégie maritime, l'électrification des transports et le marché du carbone.	Minimum de 125 interventions annuellement.	313	42
Maintenir la diplomatie économique et culturelle pour le développement des entreprises du Québec.	Nombre d'entreprises soutenues par le réseau des représentations du Québec à l'étranger.	Minimum de 2 000 entreprises annuellement.	2 431 ⁴	45
	Nombre d'artistes, d'organismes culturels ou d'entreprises culturelles soutenus annuellement par le réseau des représentations du Québec à l'étranger.	Minimum de 1 800 artistes, organismes culturels ou entreprises culturelles annuellement.	1 905	48

² En 2015-2016, le cadre de référence en diplomatie publique a été déposé et présenté aux autorités du Ministère. Suite à certaines modifications apportées à l'échéancier, la mise en œuvre du cadre de référence sera entamée au cours de l'année 2016-2017.

³ La mise en œuvre de la stratégie numérique est prévue au cours de l'année 2016-2017.

⁴ La donnée présentée provient du MESI. Elle inclut les entreprises appuyées par le réseau des représentations du Québec à l'étranger et par les conseillers du MESI. Il s'agit du nombre d'entreprises ayant reçu au moins un service (p. ex., accompagnement-conseil, participation à une mission) sur un marché. Un « marché » correspond à un pays, sauf pour les États-Unis, qui sont divisés en cinq marchés, et la Chine qui est divisée en deux marchés. Par exemple, une entreprise ayant reçu plusieurs services sur le même marché n'est comptabilisée qu'une fois, mais une entreprise ayant reçu des services sur plusieurs marchés est comptabilisée pour chacun des marchés différents.

OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES PRÉVUES DANS LE PLAN STRATÉGIQUE	RÉSULTATS 2015-2016	PAGES
Contribuer à la mobilité de la main-d'œuvre et des talents.	Nombre d'arrangements de reconnaissance mutuelle (ARM) des qualifications professionnelles pour lesquels des démarches sont effectuées en vue de leur signature.	En moyenne, un nouvel ARM signé annuellement.	0	50
	Nombre d'arrangements de reconnaissance mutuelle (ARM) des qualifications professionnelles pour lesquels des démarches sont effectuées en vue de leur renouvellement.	En moyenne, deux ARM renouvelés annuellement.	1,5 ⁵	50
	Nombre de pays auprès desquels des démarches sont effectuées en vue de la conclusion d'ententes de sécurité sociale.	En moyenne, deux pays par année.	15 ⁶	52
Doter le Québec d'une nouvelle stratégie gouvernementale de l'action internationale, en fonction des créneaux d'excellence et des territoires prioritaires, à l'occasion du 50 ^e anniversaire du Ministère.	Taux de réalisation des étapes prévues pour l'élaboration d'une nouvelle stratégie gouvernementale, à l'occasion du 50 ^e anniversaire du Ministère.	100 % des étapes prévues ont été réalisées (dépôt de la stratégie en 2017).	40 %	54
Renouveler le modèle de gouvernance de l'action internationale du Québec en soutenant une culture de concertation et de collaboration avec les ministères et organismes et les nouveaux acteurs de la diplomatie.	Proportion des activités planifiées par le nouveau modèle de gouvernance qui ont été réalisées.	100 % des activités planifiées annuellement ont été réalisées.	100 %	55
Miser sur l'intelligence stratégique de l'organisation pour valoriser le métier de diplomate.	Taux de participation du personnel ciblé dans les activités de professionnalisation de la fonction diplomatique.	100 % du personnel ciblé a participé à un minimum d'une activité par année.	92 %	57
Mettre en place des approches et des pratiques innovantes de gestion pour accroître l'expertise et la mobilisation des employés.	Proportion d'équipes flexibles constituées, sur le nombre requis par le Ministère.	100 % des équipes requises ont été mises sur pied annuellement.	86 %	59
Assurer la gestion rigoureuse des ressources par le renforcement de la performance et de la transparence.	Taux de révision des programmes identifiés par les autorités gouvernementales.	100 % des programmes identifiés ont été révisés.	100 %	61
	Pourcentage de missions à l'étranger dont les coûts sont rendus publics au Québec.	100 % des missions réalisées annuellement.	100 %	61

⁵ La moyenne est basée sur les résultats obtenus en 2014-2015 (2 avenants) et en 2015-2016 (1 avenant).

⁶ La moyenne est basée sur les résultats obtenus en 2014-2015 et en 2015-2016.

RÉALISATIONS MARQUANTES RELATIVES AUX PRIORITÉS GOUVERNEMENTALES 2015-2016

LA PARTICIPATION DU QUÉBEC À LA 21^E CONFÉRENCE DES PARTIES À LA CONVENTION-CADRE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Après plusieurs années de pourparlers, un accord international sur le climat, s'appliquant à l'ensemble des pays à partir de 2020, a été adopté lors de la 21^e Conférence des Parties (CdP-21). L'Accord de Paris, issu de cette conférence, vise notamment à contenir l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels. Au cours des dernières années, le Gouvernement du Québec a travaillé de concert avec plusieurs partenaires afin que cet accord reconnaisse et encourage la contribution des États fédérés et des régions ainsi que l'utilisation des mécanismes de marché du carbone. La participation du premier ministre et du ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques à différentes tribunes lors de la CdP-21 a par ailleurs permis de faire état de l'importance accordée à cet enjeu et des initiatives prises au Québec. Le Québec a notamment adhéré à l'initiative Regions Adapt, un partenariat infranational sur l'adaptation aux effets des changements climatiques.

La relation directe et privilégiée développée depuis près de 50 ans entre le Québec et la France s'est révélée un levier puissant pour la participation active du Québec à la CdP-21. Les liens exceptionnels qui unissent les deux États sont nés d'une volonté politique partagée et font l'objet d'un consensus qui transcende les allégeances partisans. Les rapports bilatéraux ont aujourd'hui atteint une maturité permettant de forger des alliances sur des questions d'ordre multilatéral, et la relation entre le Québec et la France en matière de lutte contre les changements climatiques en est un exemple éloquent. Le Québec a également contribué à la mobilisation de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et de ses États et gouvernements membres lors de la CdP-21, entre autres par sa participation à la concertation francophone des ministres responsables de l'environnement et par l'organisation d'une Journée Québec au sein du Pavillon de la Francophonie. De manière générale, le Québec a disposé d'une importante visibilité qui lui a permis de s'illustrer en tant que chef de file de la lutte contre les changements climatiques et de renforcer ses partenariats internationaux.

L'ANNONCE DES MESURES DE COOPÉRATION CLIMATIQUE ET LA PROMOTION DU MARCHÉ DU CARBONE

En compagnie de la secrétaire générale de la Francophonie, M^{me} Michaëlle Jean, et de l'ancien vice-président des États-Unis, M. Al Gore, le premier ministre du Québec a annoncé, lors de la 21^e Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), la mise en œuvre de nouvelles mesures de coopération climatique internationale. Celles-ci sont destinées à soutenir les actions de lutte contre les changements climatiques des pays francophones les plus vulnérables et les plus exposés aux conséquences liées aux changements climatiques. Par ces mesures, le Gouvernement du Québec mettra en place un programme de coopération climatique à l'intention des États de la Francophonie, contribuera au Fonds pour l'environnement mondial, soutiendra l'action jeunesse en matière de lutte contre les changements climatiques et poursuivra sa contribution à la traduction en français du *Bulletin des négociations de la Terre*.

La mise en œuvre des mesures de coopération climatique internationale permettra de contribuer au partage de l'expertise et de la technologie québécoises en matière de lutte contre les changements climatiques avec les pays francophones les plus vulnérables, par des projets et des initiatives répondant aux besoins exprimés par les partenaires locaux. Ces mesures visent également à répondre à l'appel de la communauté internationale pour un financement accru de la lutte contre les changements climatiques ainsi qu'aux priorités et aux engagements internationaux du Québec envers les États de la Francophonie. Le Québec se positionne ainsi comme un acteur solidaire et engagé dans la lutte contre les changements climatiques sur son territoire, mais également auprès des pays les plus vulnérables.

DIFFÉRENTES ACTIVITÉS RELATIVES AU MARCHÉ DU CARBONE

Il convient de souligner la signature par le premier ministre, en octobre 2015 à Mexico, de l'Entente entre le Gouvernement du Québec et le Secrétariat de l'environnement et des ressources naturelles des États-Unis mexicains visant à renforcer la coopération en matière d'environnement et de changements climatiques. Cette entente promeut l'expertise du Québec et permettra au gouvernement mexicain de bien saisir le processus et les avantages découlant de la mise en œuvre d'un marché du carbone. D'ailleurs, à l'occasion du lancement des travaux de la Coalition pour le leadership en matière de tarification du carbone de la Banque mondiale, lors de la CdP-21, le Secrétaire général de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Angel Gurría, a souligné l'exemplarité du marché du carbone Québec-Californie.

L'OUVERTURE DE QUATRE NOUVELLES REPRÉSENTATIONS DU QUÉBEC À L'ÉTRANGER

Dans le contexte des efforts renouvelés du Gouvernement du Québec pour développer et renforcer ses liens politiques, économiques et institutionnels avec certaines régions du monde, l'année 2015-2016 a été l'occasion pour le Ministère d'ouvrir quatre nouvelles représentations du Québec à l'étranger.

Tout d'abord, le Québec a renforcé sa présence aux États-Unis avec l'ouverture des représentations de Silicon Valley et de Houston. L'ouverture, en octobre 2015, d'une nouvelle antenne dans la région de la Silicon Valley en Californie, relevant de la Délégation du Québec à Los Angeles, permet d'offrir un appui aux petites et moyennes entreprises québécoises actives notamment dans les secteurs technologiques qui souhaitent développer des projets dans cette région. La ministre a d'ailleurs effectué une mission sur ce territoire en février 2016 afin d'appuyer le déploiement de cette nouvelle antenne et d'accroître sa capacité d'action. Pour sa part, l'Antenne du Québec à Houston, ouverte en novembre 2015, a pour mandat d'accroître et de promouvoir les relations économiques entre le Québec et le centre-sud des États-Unis (Texas, Louisiane, Arkansas et Oklahoma) en facilitant le développement de liens d'affaires entre les entreprises québécoises et américaines.

De plus, dans le but d'approfondir les liens entre le Québec, les pays d'Afrique francophone et les membres de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la ministre a mené, en février et mars 2016, une mission en Côte d'Ivoire et au Sénégal. Lors de cette mission, la ministre a procédé, avec le ministre des Affaires étrangères du Sénégal et des Sénégalais de l'extérieur, à la signature de l'Entente d'établissement entre le Gouvernement du Québec et le Gouvernement de la République du Sénégal régissant les privilèges et les immunités du Bureau du Québec à Dakar. L'ouverture de ce bureau a mis la table pour le retour du Québec sur le continent africain.

Enfin, en mars 2016, la ministre s'est rendue en Chine dans le but de renforcer la relation bilatérale Québec-Chine et de mettre en valeur la recherche et l'innovation, la lutte contre les changements climatiques, en plus de promouvoir les intérêts du Québec en matière de culture et de langue française, dans le contexte du Mois de la Francophonie. Le Québec a par ailleurs choisi Qingdao dans la province du Shandong pour y implanter sa troisième représentation en Chine, fort de la relation de longue date menée avec cette province chinoise.

LA STRATÉGIE MARITIME ET LE PLAN NORD : UN EXEMPLE DE LA NOUVELLE GOUVERNANCE DE L'ACTION INTERNATIONALE

Plusieurs activités liées à la Stratégie maritime et au Plan Nord découlent de la nouvelle structure de gouvernance de l'action internationale et de la concertation du volet international des priorités gouvernementales.

Les travaux avec le Secrétariat aux affaires maritimes ont permis de cibler des priorités internationales et des objectifs précis, selon les occasions offertes sur les territoires couverts par le réseau des représentations du Québec à l'étranger. Au cours de l'année 2015-2016, plusieurs missions ont contribué à la promotion de la Stratégie maritime à l'étranger, dont celles du premier ministre à Chicago ou encore du ministre délégué aux Transports et à l'Implantation de la Stratégie maritime en Europe.

Par ailleurs, le Ministère travaille en étroite collaboration avec la Société du Plan Nord pour l'élaboration et la mise en œuvre de son action internationale. Cette démarche de concertation interministérielle permettra d'outiller le réseau des représentations du Québec afin d'attirer davantage d'investisseurs sur le territoire du Plan Nord et de créer des partenariats. Une mission de prospection dans le secteur minier a été organisée à New York en décembre 2015 dans le but de présenter des projets miniers du territoire du Plan Nord et d'offrir des occasions d'affaires intéressantes à des investisseurs potentiels. Enfin, toujours dans le cadre de la promotion du Plan Nord, une visite dans le Nord-du-Québec a été réalisée avec la participation de 14 chefs de mission diplomatique et chefs de poste consulaire dans le but de leur faire connaître les occasions d'affaires et de les sensibiliser aux possibilités de collaborations.

LA MISSION DU PREMIER MINISTRE AU MEXIQUE

En octobre 2015, le premier ministre, accompagné du ministre de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations (MEIE), a réalisé une mission au Mexique au cours de laquelle il a rencontré le président mexicain, M. Enrique Peña Nieto, et de nombreuses personnalités influentes des milieux politique, économique et institutionnel. Cette mission a d'ailleurs bénéficié d'une importante couverture de la part des médias mexicains. Le premier ministre a été accueilli par tous les sénateurs réunis en séance plénière et a rencontré les présidents du Sénat et de la Conférence parlementaire des Amériques. Précisons qu'il est le deuxième chef de gouvernement d'un État fédéré, après la Californie, à avoir été ainsi présenté à cette institution parlementaire mexicaine, ce qui illustre la maturité de la relation bilatérale Québec-Mexique.

LA PROMOTION DES INTÉRÊTS DU QUÉBEC AUX ÉTATS-UNIS

Au cours de la dernière année, 21 missions du premier ministre et des membres de son gouvernement se sont déroulées aux États-Unis. À cela s'ajoutent deux participations à des forums régionaux, soit la Conférence des gouverneurs et des premiers ministres des Grands Lacs et du Saint-Laurent à Québec, ainsi que la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada (CGNA-PMEC) qui s'est déroulée à Terre-Neuve-et-Labrador. Ces déplacements ont contribué à mettre en valeur les priorités gouvernementales en fonction des intérêts et des caractéristiques des régions américaines. À titre d'exemple, mentionnons les missions en Nouvelle-Angleterre qui ont eu pour objectif de promouvoir l'hydroélectricité québécoise, dans un contexte où d'importants changements s'opèrent sur le marché énergétique de cette région et où certains États ont mis en place un cadre favorisant la conclusion de contrats d'approvisionnement à long terme.

Les missions réalisées sur le territoire du Mid-Atlantic avaient pour but de développer les marchés d'exportation, d'attirer des investissements étrangers et de renforcer les relations du Québec avec son principal partenaire économique aux États-Unis, l'État de New York.

Le Midwest, avec ses nombreux États qui bordent les Grands Lacs, constitue quant à lui un terrain fertile de collaboration dans le cadre de la Stratégie maritime. Les missions sur ce territoire ont mis en valeur le potentiel de la voie navigable du Saint-Laurent en tant que vecteur de développement économique durable. Enfin, les missions accomplies dans l'ouest des États-Unis ont notamment permis de sensibiliser certains États de la région aux avantages de se joindre au marché du carbone Québec-Californie, dans le but d'inciter à moyen terme de nouveaux partenaires à s'y joindre, et d'ainsi élargir la portée d'un tel outil de réduction de gaz à effet de serre.

LE RAYONNEMENT ACCRU DU QUÉBEC AU SEIN DE L'UNESCO

L'année 2015-2016 a été l'occasion pour le Québec de rayonner et d'accroître sa présence au sein de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). En effet, de nombreuses rencontres se sont tenues entre des personnalités influentes de l'organisation onusienne et des représentants du Gouvernement du Québec, dont des membres du Conseil des ministres. À quelques reprises durant l'année, le Gouvernement du Québec a été invité à prendre la parole dans le cadre des travaux officiels, notamment lors de la 38^e session de la Conférence de l'UNESCO qui s'est déroulée en novembre 2015 à Paris. Ces interventions et entretiens de haut niveau démontrent l'étendue de la relation qu'a su développer le Gouvernement du Québec avec l'UNESCO.

L'AIDE D'URGENCE POUR LES RÉFUGIÉS SYRIENS

Souhaitant agir concrètement pour venir en aide aux réfugiés syriens, le Ministère a octroyé, en 2015-2016, 150 000 \$ en soutien aux interventions d'urgence menées par deux organismes québécois de coopération internationale au Liban. Cet appui a permis à Oxfam Québec d'apporter son aide en matière d'approvisionnement en eau, d'hygiène et d'assainissement à un groupe de 5 000 réfugiés syriens et à Handicap international d'offrir une aide psychosociale à 500 personnes particulièrement vulnérables affectées par la crise. Ce soutien s'inscrit dans le cadre des mesures exceptionnelles annoncées en septembre 2015 par la ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion et la ministre des Relations internationales et de la Francophonie en vue d'accueillir un plus grand nombre de réfugiés syriens au Québec et de soutenir les efforts des organismes québécois de coopération internationale qui œuvrent sur le terrain. Le Ministère a ainsi contribué aux efforts gouvernementaux du Québec.

LE 20^e ANNIVERSAIRE DU PROGRAMME QUÉBEC SANS FRONTIÈRES

Depuis sa création en 1995, plus de 7 000 jeunes ont vécu, grâce à Québec sans frontières et au soutien du Ministère, une expérience enrichissante de solidarité internationale dans 32 pays parmi les moins favorisés de la Francophonie, de l'Amérique latine et des Antilles. Des jeunes provenant de tous horizons (étudiants, sans-emplois, travailleurs) et originaires de toutes les régions du Québec ont participé au programme. Québec sans frontières est une composante importante de l'engagement du Québec en solidarité internationale, puisqu'il contribue au rayonnement du Québec dans le monde et répond à des enjeux globaux comme la promotion des droits de la personne, du développement durable et de l'égalité des genres, en plus d'être un puissant outil de formation personnelle et professionnelle pour les jeunes.

LE MINISTÈRE S'ILLUSTRE PAR SES RÉALISATIONS

Au cours de l'année 2015-2016, plusieurs secteurs et employés du Ministère ont eu la chance de s'illustrer par leurs réalisations exceptionnelles :

- En mai 2015, l'Alliance des cadres de l'État décernait ses Prix Reconnaissance et, à cette occasion, Christina Vigna, directrice de la Francophonie et de la Solidarité internationale, a remporté le prix Relève de gestion. M^{me} Vigna a été reconnue pour son sens de l'organisation, son esprit d'initiative, sa capacité à mobiliser son équipe ainsi que pour l'ensemble de ses qualités de gestionnaire, notamment dans le cadre d'activités majeures comme le Sommet de la Francophonie.
- En octobre 2015 s'est tenue la remise annuelle des prix Zénith, en présence de plusieurs sous-ministres et dirigeants d'organismes, ainsi que plus de 250 artisans de la communication gouvernementale québécoise. Cette cérémonie a permis de mettre en exergue l'excellence en communication du Ministère, qui a remporté deux prix, dans la catégorie édition et dans la catégorie site Web, pour la réalisation des brochures « Lieux de tous les possibles » et « Destination affaires », et pour le site de l'Espace international. Ces outils promotionnels présentent le Québec sous toutes ses formes, à des publics étrangers.
- En octobre 2015, M^{me} Claire Deronzier, déléguée générale du Québec à Tokyo, était finaliste pour le Prix Femmes d'affaires du Québec 2015, un concours annuel honorant des Québécoises qui se démarquent dans le monde des affaires. Organisé par le Réseau des Femmes d'affaires du Québec depuis 2001, ce concours vise à reconnaître des femmes pour leur savoir-faire et leur savoir-être, leurs réalisations de même que leur rayonnement dans toutes les sphères de l'économie québécoise, à l'échelle locale, nationale et internationale.



PRÉSENTATION DU MINISTÈRE, DE SON ACTION ET DU RÉSEAU DES REPRÉSENTATIONS DU QUÉBEC À L'ÉTRANGER

75^e anniversaire de la Délégation générale du Québec à New York

Le drapeau du Québec flotte devant le GE Building, voisin de l'immeuble abritant la Délégation générale du Québec à New York au One Rockefeller Plaza, à l'occasion du 75^e anniversaire de la Délégation générale.

Le Ministère assume entre autres les **responsabilités suivantes** :

- Assurer la représentation du Québec à l'étranger;
- Conseiller le gouvernement et développer des politiques sur toute question ayant trait aux relations internationales;
- Établir et maintenir les relations avec les gouvernements étrangers et les organisations internationales;
- Veiller à la négociation et à la mise en œuvre d'ententes internationales;
- Veiller aux intérêts du Québec lors de la négociation d'accords internationaux et au respect de ses engagements internationaux;
- Assurer la mise en œuvre de la Politique internationale du Québec.

En plus des équipes relevant du sous-ministre, le Ministère est constitué de quatre grands secteurs regroupant l'ensemble des directions :

- Politiques et affaires francophones et multilatérales;
- Affaires bilatérales;
- Concertation de l'action internationale et Protocole;
- Services à l'organisation.

Au 31 mars 2016, le réseau du Québec à l'étranger était composé de 28 représentations réparties dans 15 pays, soit :

433
EMPLOYÉS
TRAVAILLENT AU MINISTÈRE

7 DÉLÉGATIONS GÉNÉRALES

4 DÉLÉGATIONS

9 BUREAUX

6 ANTENNES

2 REPRÉSENTATIONS EN
AFFAIRES MULTILATÉRALES

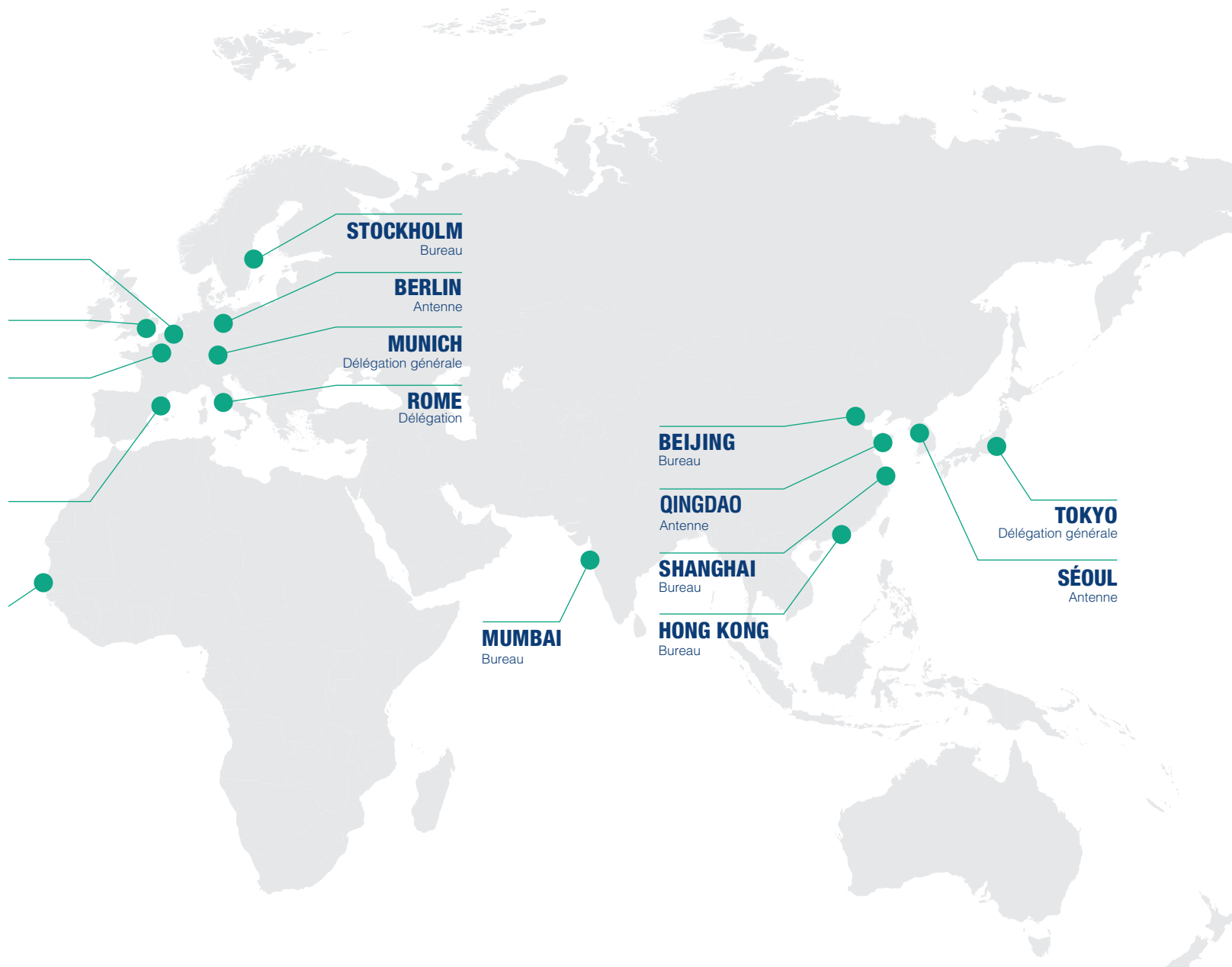
EN ROUTE VERS LE 50^E ANNIVERSAIRE DU MINISTÈRE

C'est en 1967 que l'Assemblée législative du Québec a adopté à l'unanimité la loi créant le ministère des Affaires intergouvernementales, qui venait notamment préciser et élargir le rôle de la conduite des relations internationales du Québec, jusqu'alors assumé par le ministère des Affaires fédérales-provinciales. À la suite de l'allocution prononcée par M. Paul Gérin-Lajoie en 1965, les législateurs québécois ont donné corps à l'un des principaux fondements de l'action internationale du Québec, à savoir la capacité pour l'État québécois d'institutionnaliser ses relations bilatérales. La création d'un ministère, qui avait parmi ses responsabilités la conduite des relations internationales, aura donné une impulsion déterminante au développement de la diplomatie du Québec et de son réseau de représentations à l'étranger qui trouve par ailleurs peu d'équivalents parmi les autres États fédérés du monde. La diplomatie québécoise vise à promouvoir et à défendre les intérêts de son territoire et de sa société. Pour faire sa place, à titre d'État fédéré, deux objectifs constants doivent guider son action internationale : 1) être un acteur international crédible et responsable; et 2) s'assurer de l'effectivité des mesures prises afin de contribuer aux enjeux globaux tout en répondant à ses priorités gouvernementales.

LES REPRÉSENTATIONS DU QUÉBEC À L'ÉTRANGER

Au 31 mars 2016





STOCKHOLM
Bureau

BERLIN
Antenne

MUNICH
Délégation générale

ROME
Délégation

BEIJING
Bureau

QINGDAO
Antenne

SHANGHAI
Bureau

HONG KONG
Bureau

TOKYO
Délégation générale

SÉOUL
Antenne

MUMBAI
Bureau

LES REPRÉSENTANTS DU QUÉBEC À L'ÉTRANGER 2015-2016

Au 31 mars 2016

DÉLÉGATIONS GÉNÉRALES



MICHEL AUDET
Bruxelles



CLAIRE DERONZIER
Tokyo



JEAN-CLAUDE LAUZON
New York et
responsable Washington



ERIC R. MERCIER
Mexico



MICHEL ROBITAILLE
Paris



CHRISTOS SIRROS
Londres



CLAUDE TRUELLE
Munich et Berlin

DÉLÉGATIONS



MARIE-CLAUDE
FRANCŒUR
Boston



ÉRIC MARQUIS
Chicago



ELIZABETH MACKAY
Los Angeles et
Silicon Valley



DANIELA RENOSTO
Rome

BUREAUX



THAIS MARINI AUN
São Paulo



LOUIS BÉLANGER
Hong Kong
Bureau d'Immigration Québec



FRANCE BOURDON
Stockholm
Bureau d'Investissement Québec



ALFONS CALDERÓN RIERA
Barcelone



LOUIS-PHILIPPE FORGET
Mumbai



JEAN-FRANÇOIS LÉPINE
Beijing, Shanghai
et Qingdao



YOUNES MIHOUBI
Dakar
* Entrée en fonction à l'été 2016



FRÉDÉRIC TREMBLAY
Washington

ANTENNES



LOUISE FORTIN
Atlanta



DANIEL DIGNARD
Houston



CHUNGYOLL YOO
Séoul

AFFAIRES MULTILATÉRALES



LINE BEAUCHAMP
Paris
Représentante du Québec
auprès de l'UNESCO



IAN MORISSETTE
Paris
Délégué aux affaires
francophones et multilatérales

2

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS LIÉS AU PLAN STRATÉGIQUE

Rencontre entre le premier ministre du Québec et le président du Mexique M. Enrique Peña Nieto

La mission du premier ministre du Québec au Mexique a significativement contribué à renforcer les relations entre le Québec et le Mexique. Lors de cette mission, le premier ministre a eu l'occasion de s'entretenir avec de nombreuses personnalités influentes, dont le président du Mexique, M. Enrique Peña Nieto, en octobre 2015.

© Patrick Lachance

2.1

DIPLOMATIE D'INFLUENCE POUR LE QUÉBEC

Objectif 1

Poursuivre les activités de diplomatie d'influence en s'orientant sur les priorités du Québec et en soutenant la vitalité de la Francophonie.

INDICATEUR 1.1

Nombre de rencontres avec des personnalités influentes tenues en lien avec les priorités géographiques et sectorielles

CIBLE

Minimum de 750 rencontres annuellement.

RÉSULTATS ATTEINTS

1 352

EXPLICATION DE L'OBJECTIF

La diplomatie d'influence est le moyen utilisé par le Gouvernement du Québec pour agir en concertation avec ses partenaires publics et privés afin de sensibiliser les intervenants étrangers et d'infléchir, le cas échéant, leurs positions dans un sens favorable à ses intérêts. Cette diplomatie, axée sur le dialogue, poursuit des objectifs gouvernementaux prioritaires et stratégiques au moyen d'activités et d'interventions menées auprès de clientèles et de tribunes pertinentes, dont celles de la Francophonie. L'influence du Québec s'exprime tant par sa diplomatie publique et son action médiatique que par ses activités protocolaires, la coordination de son activité diplomatique, la conduite de ses relations bilatérales et multilatérales et ses rencontres avec des personnalités influentes de tous les milieux.

Pour le Ministère, il s'agit non seulement de mettre en œuvre des approches innovantes en matière de diplomatie publique, mais aussi de renforcer ses pratiques diplomatiques courantes pour accroître et diversifier sa capacité d'action et d'influence, en fonction de ses priorités géographiques et sectorielles définies notamment par les stratégies territoriales. Pour atteindre cet objectif, le Ministère compte sur ses activités de diplomatie réalisées auprès de représentants de gouvernements étrangers établis au Québec ainsi que sur celles réalisées par le réseau des représentations du Québec à l'étranger, notamment les missions des membres du gouvernement qui facilitent l'accès aux décideurs étrangers et renforcent la crédibilité des relations bilatérales et multilatérales.

DES RÉALISATIONS

LE QUÉBEC ET LE MEXIQUE : LA CONSOLIDATION D'UNE RELATION

La mission multisectorielle effectuée au Mexique, en octobre 2015, par le premier ministre du Québec, accompagné du ministre de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations, a notablement contribué à renforcer les relations entre le Québec et le Mexique. Lors de cette mission, le premier ministre a eu l'occasion de s'entretenir avec de nombreuses personnalités influentes, dont le président du Mexique, M. Enrique Peña Nieto, la secrétaire des Relations extérieures, M^{me} Claudia Ruíz Massieu, le secrétaire de l'Économie, M. Ildefonso Guajardo Villarreal, le secrétaire de l'Environnement et des Ressources naturelles, M. Rafael Pacchiano Alamán, le président du Conseil national de la culture et des arts, M. Rafael Tovar de Teresa, et le chef de gouvernement du District fédéral de Mexico, M. Miguel Ángel Mancera. Dans le contexte du 35^e anniversaire de la Délégation générale du Québec à

Mexico, ces rencontres ont non seulement permis de développer et de consolider les relations entre le Québec et le Mexique en matière de culture, de recherche et d'innovation, d'éducation et d'enseignement supérieur, mais aussi de renforcer les liens établis dans les secteurs politique, économique et institutionnel.

DES RENCONTRES DE HAUT NIVEAU DANS LA CAPITALE AMÉRICAINE

Le premier ministre du Québec a réalisé une mission officielle à Washington D. C. en février 2016. L'un des principaux objectifs de cette mission était de tisser de nouveaux liens avec les décideurs de la capitale américaine, notamment avec l'Administration fédérale. C'est dans cette optique que le premier ministre s'est entretenu avec deux membres du cabinet du président Barack Obama, soit le représentant au commerce, M. Michael Froman, et l'administratrice pour l'Agence de protection de l'environnement, M^{me} Gina McCarthy. Des rencontres ont également eu lieu avec le président de la Banque mondiale, M. Jim Yong Kim, et des gouverneurs d'États américains réunis dans le cadre du National Governors Association Winter Meeting. Cette visite officielle du premier ministre, réalisée grâce au rôle déterminant de la Délégation générale du Québec à New York et du Bureau du Québec à Washington à titre de porteurs des intérêts du Québec dans la capitale américaine, a permis de mettre en valeur les priorités du Gouvernement du Québec et de promouvoir les relations économiques et commerciales entre le Québec et les États-Unis.

LE QUÉBEC ET LA VISITE OFFICIELLE DE M^{ME} MICHAËLLE JEAN À TITRE DE SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE LA FRANCOPHONIE

M^{me} Michaëlle Jean a effectué sa première visite officielle au Québec en juin 2015, confirmant ainsi l'importance du Québec à titre de gouvernement membre de l'OIF. Au cours de son séjour, la Secrétaire générale s'est entretenue avec le premier ministre du Québec ainsi qu'avec plusieurs personnalités politiques, dont la ministre des Relations internationales et de la Francophonie. Cette visite a été l'occasion, pour le Gouvernement du Québec, de réaffirmer à la Secrétaire générale ses positions sur certains enjeux prioritaires, tels que le développement économique, la jeunesse et la lutte contre les changements climatiques dans l'espace francophone.

LE QUÉBEC COMME ACTEUR INTERNATIONAL ENGAGÉ DANS LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Plusieurs rencontres de haut niveau ont eu lieu au cours de l'année afin de faire valoir les politiques et les priorités du Gouvernement du Québec dans le cadre des négociations qui ont mené à l'adoption de l'Accord de Paris, lors de la 21^e Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Le premier ministre s'est entretenu, entre autres, avec la secrétaire exécutive de la CCNUCC, M^{me} Christiana Figueres, de même qu'avec les coprésidents du groupe de négociation responsable de l'élaboration de l'Accord de Paris, MM. Ahmed Djoghlaïf et Daniel Reifsnyder. Lors de la CdP-21, le premier ministre s'est entretenu avec la Secrétaire générale de la Francophonie, M^{me} Michaëlle Jean, l'ancien vice-président des États-Unis, M. Al Gore, ainsi qu'avec la directrice du Fonds pour l'environnement mondial, M^{me} Naoko Ishii, afin d'échanger sur les nouvelles mesures de coopération climatique internationale annoncées à cette occasion par le Québec.

LE QUÉBEC PARMİ LES CHEFS DE FILE DU DÉVELOPPEMENT NORDIQUE DURABLE

La participation accrue du Québec aux forums arctiques internationaux, notamment à la dernière assemblée de l'Arctic Circle, a mené à l'élaboration d'une coopération soutenue avec des acteurs nordiques de premier plan tels que le Secrétariat de l'Arctic Circle, un forum international consacré aux enjeux liés à l'Arctique, le Conseil nordique des ministres et le Gouvernement de l'Islande. Cette participation, ainsi que les nombreux entretiens avec des personnalités influentes, a favorisé le positionnement du Québec en tant qu'interlocuteur nordique crédible et a permis de faire état de la vision et des initiatives québécoises sur le plan de la lutte contre les changements climatiques. Le siège offert au premier ministre au comité honorifique de l'Arctic Circle est le reflet de la place de plus en plus importante qu'occupe le Québec sur la scène internationale arctique.

Par ailleurs, le Québec a pu faire connaître son expertise en matière nordique en organisant une visite et des rencontres sur le territoire du Plan Nord à laquelle ont participé 14 chefs de mission diplomatique et chefs de poste consulaire, en octobre 2015. Cette mission avait pour but de promouvoir le potentiel de développement sur le territoire du Plan Nord et de faire connaître les occasions d'affaires et d'investissements à de futurs partenaires.

LA VISITE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE À QUÉBEC

La visite du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), M. José Graziano da Silva, effectuée en novembre 2015 à l'occasion des célébrations entourant le 70^e anniversaire de la fondation à Québec de la FAO, a donné l'occasion de promouvoir les priorités gouvernementales du Québec. Cette première visite officielle résulte d'une volonté de collaboration plus formelle entre le Québec et l'organisation onusienne. À la suite de cette visite officielle, il a été convenu que le Québec et la FAO collaboreront pour réaliser des avancées concrètes dans quatre principaux secteurs : les statistiques et la collecte de données, la nutrition, les changements climatiques et les énergies renouvelables.

DES RETOMBÉES

- Dans le cadre de la mission du premier ministre au Mexique, au-delà des 18 annonces et signatures dans différents secteurs, mentionnons la signature de l'Accord-cadre de coordination et de coopération entre le Gouvernement du Québec et le Gouvernement du Mexique qui prévoit la mise sur pied d'un comité mixte de coopération. Une entente sur la coopération en matière d'environnement et de lutte contre les changements climatiques permettra de partager l'expertise du Québec, ainsi qu'une déclaration commune avec le District fédéral de Mexico.
- Lors de sa visite au Québec, la Secrétaire générale de la Francophonie et le premier ministre du Québec ont signé une entente de collaboration visant à développer les compétences des États et des gouvernements membres de l'OIF en matière de politiques jeunesse. Cette entente s'inscrit dans la lignée de la Stratégie jeunesse de la Francophonie 2015-2022, adoptée au terme du XV^e Sommet de la Francophonie en 2014 à Dakar et fait suite à un engagement pris par le premier ministre. Cette entente mettra l'expertise du Québec au service des autres membres de l'OIF qui souhaitent à leur tour développer ou enrichir leur politique jeunesse, en plus de permettre l'élaboration d'outils et de matériel de formation à l'intention des gouvernements membres de l'Organisation.
- La collaboration soutenue entre le Québec et le Conseil nordique des ministres a mené à la signature d'un protocole d'entente portant sur la recherche nordique entre NordForsk, un organisme de recherche basé à Oslo qui relève du Conseil, et les Fonds de recherche du Québec. De plus, la visite sur le territoire du Plan Nord a favorisé des rencontres dans les semaines suivant l'événement, ce qui a permis d'explorer des pistes de collaboration, de partenariats ou d'investissements bénéfiques autant pour la Société du Plan Nord que pour les représentants diplomatiques. À titre de retombée directe de cette visite, soulignons qu'une rencontre a eu lieu en février 2016 à Ottawa, avec les conseillers économiques des pays membres de l'Union européenne.
- De nouvelles possibilités de stages au sein d'organisations internationales sont des retombées concrètes de l'intensification des relations du Québec avec des acteurs clés de la scène internationale et découlent de la notoriété et de l'expertise du Québec. L'offre proposée dans le cadre du Programme de stages au sein d'organisations internationales gouvernementales du Ministère s'est diversifiée en 2015-2016 avec l'ajout de nouveaux stages, notamment à la FAO, au Conseil nordique des ministres ainsi qu'à la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO.

Objectif 2

Soutenir la notoriété et la réputation du Québec à l'étranger, particulièrement dans les secteurs prioritaires.

INDICATEUR 2.1

Nombre d'activités de prospection, de promotion et de communication réalisées en lien avec le positionnement stratégique.

CIBLE

Minimum de 800 activités annuellement.

RÉSULTATS ATTEINTS

1 075

EXPLICATION DE L'OBJECTIF

La notoriété et la réputation du Québec à l'étranger constituent les fondements à partir desquels il compte se distinguer et réaliser sa mission. Le Québec est en concurrence avec les États du monde pour attirer des capitaux et des talents. Qui sommes-nous par rapport au reste du monde? En quoi sommes-nous un acteur mondial important et pertinent? Ces questions interpellent la mise en valeur de notre positionnement stratégique sur les tribunes internationales, au sein des réseaux d'influence et au cœur des organisations où le Québec pourra tirer profit de sa présence et de sa spécificité.

La gestion du discours et de l'image du Québec à l'étranger devient alors l'outil privilégié de notre action. Elle encourage notamment l'engagement des décideurs étrangers en faveur des partenariats mutuellement bénéfiques.

DES RÉALISATIONS

LE QUÉBEC EN AFRIQUE DE L'OUEST

La ministre des Relations internationales et de la Francophonie a mené, en février et mars 2016, une mission en Côte d'Ivoire et au Sénégal. Celle-ci s'inscrivait dans le contexte des efforts renouvelés du Québec pour le renforcement de ses liens politiques, économiques et institutionnels avec les pays d'Afrique francophone et des pays membres de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest. Lors de son passage en Côte d'Ivoire, la ministre, accompagnée du ministre de la Culture et des Communications, a promu la candidature du Gouvernement du Québec pour l'accueil des IX^{es} Jeux de la Francophonie par la Ville de Sherbrooke en 2021. Dans le cadre de sa mission au Sénégal, la ministre a promu l'expertise québécoise en éducation et en gestion publique, en plus de faire connaître les nouvelles mesures de coopération climatique internationale destinées à soutenir les actions de lutte contre les changements climatiques des pays francophones les plus vulnérables. Elle a de plus rencontré les partenaires de deux projets en solidarité internationale appuyés par le Ministère, qui visent à accroître notamment l'autonomie et la participation citoyenne des femmes sénégalaises. Finalement, à quelques jours de la Journée internationale de la femme, elle a profité de cette occasion pour rappeler que près de la moitié des sommes versées par le Québec dans le cadre de ses projets de solidarité visent précisément l'égalité femme-homme.

QUÉBEC : HÔTE D'UN SOMMET D'ENVERGURE SUR LE SAINT-LAURENT ET LES GRANDS LACS

En juin 2015, Québec a été l'hôte du Sommet des gouverneurs et des premiers ministres des Grands Lacs et du Saint-Laurent, organisé par le Conseil des gouverneurs des Grands Lacs, en étroite collaboration avec le Ministère. Le premier ministre du Québec a coprésidé les délibérations aux côtés du gouverneur du Michigan, M. Rick Snyder, ce qui lui a permis de prononcer un plaidoyer en faveur d'une collaboration régionale accrue dans le but d'assurer une croissance économique responsable et durable dans le corridor Saint-Laurent–Grands Lacs, et ce, de concert avec la Stratégie maritime. Le Québec travaille d'ailleurs de concert avec ses partenaires de la Conférence à l'élaboration d'une initiative maritime régionale. Près de 200 personnes, provenant des milieux politiques et d'affaires, de différentes organisations sectorielles régionales et d'organisations non gouvernementales, ont pris part au Sommet dont les séances plénières portaient sur le transport maritime, l'environnement, le tourisme et l'économie régionale, ce qui confirme la notoriété de l'événement.

LE RENFORCEMENT DE LA PRÉSENCE DU QUÉBEC EN CHINE

À l'occasion de sa mission en Chine, en mars 2016, la ministre a confirmé le choix de la ville de Qingdao, dans la province du Shandong, comme lieu d'implantation de sa nouvelle représentation commerciale du Québec. Le Québec a choisi d'y implanter sa troisième représentation en Chine en raison du lien privilégié qui l'unit au Shandong et pour y favoriser l'accroissement des échanges commerciaux. En outre, la mission de la ministre en sol chinois a permis de renforcer la relation bilatérale Québec-Chine par la réalisation d'activités avec de hauts dignitaires du ministère des Affaires étrangères de Chine, du Gouvernement du Shandong et des municipalités de Beijing, de Shanghai et de Qingdao. Accompagnée du scientifique en chef, M. Rémi Quirion, la ministre a mis en valeur l'importance de la recherche et de l'innovation dans la relation avec la Chine. Une soirée-conférence ayant pour thème la lutte contre les changements climatiques a fait valoir l'approche québécoise dans ce domaine auprès d'intervenants gouvernementaux et du milieu des affaires chinois. Sur le plan de la promotion des intérêts en matière de culture et de langue française, la ministre a notamment pris part à la finale de la « Dictée Pivot », en Chine, où elle a remis le prix offert par le Québec.

LA JOURNÉE ANNUELLE D'INFORMATION DES CHEFS DE POSTES CONSULAIRES

La XXIX^e journée annuelle d'information des chefs de postes consulaires, qui s'est tenue à Québec en juin 2015, a permis au Gouvernement du Québec de présenter ses priorités à plus de 70 représentants de gouvernements étrangers en poste au Québec. Ces derniers ont pu échanger avec le premier ministre ainsi qu'avec plusieurs ministres au cours de la journée. Mentionnons notamment les présentations du ministre des Finances, celle du ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ainsi que celle du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable du Plan Nord. Ces journées constituent une activité de diplomatie en territoire⁷ des plus stratégiques pour le Québec.

LA CONSOLIDATION DE L'INFLUENCE DU QUÉBEC AU SEIN DE LA FRANCOPHONIE

Par sa participation active à près d'une trentaine de réunions des instances de la Francophonie, le Ministère a contribué entre autres à l'élaboration de la programmation quadriennale de l'OIF ainsi qu'à la mise en œuvre de la Stratégie jeunesse de la Francophonie et de la Stratégie économique pour la Francophonie. Plus particulièrement, la participation de la ministre des Relations internationales et de la Francophonie à la Conférence ministérielle de la Francophonie à Erevan, en Arménie, ainsi que sa prise de parole en plénière et lors d'un débat thématique portant sur la lutte contre les changements climatiques en vue de la CdP-21 ont permis de promouvoir les intérêts du Gouvernement du Québec et de veiller au respect de ses engagements internationaux dans un contexte international en mouvance.

⁷ La diplomatie en territoire fait intervenir des acteurs québécois (gouvernementaux ou non gouvernementaux) auprès d'acteurs étrangers qui sont en poste sur notre territoire, tels que les corps consulaires et diplomatiques et les organisations internationales, ou qui fréquentent ponctuellement notre territoire à l'occasion d'événements ou d'activités d'envergure internationale.

LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DANS LES PROJETS DE COOPÉRATION INTERNATIONALE

Lors de l'Assemblée générale spéciale de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI), le 26 février 2016, la ministre a participé à une réunion de réflexion et d'échanges sur les nouveaux enjeux de sécurité auxquels font face les volontaires et les coopérants québécois qui œuvrent dans les pays en développement. La ministre a notamment rappelé, lors d'une allocution, que la santé et la sécurité des participants québécois aux programmes de solidarité internationale du Ministère lors de leur séjour à l'étranger sont une préoccupation pour l'organisation. La solidarité est l'un des volets prioritaires de l'action du Gouvernement du Québec à l'étranger. L'engagement du Québec dans ce domaine est fondé sur un partenariat avec les organismes québécois de coopération internationale ayant une expertise reconnue et une riche expérience de travail dans les pays en développement. En ce sens, la ministre a annoncé, en février 2016, un appui financier de 25 000 \$ à un projet de formation sur la gestion des risques et de la sécurité offerte par l'Observatoire canadien sur les crises et l'aide humanitaire à l'intention des organismes de coopération internationale (OCI) québécois. Ce projet de formation favorisera une intégration formelle de la gestion de risques dans les activités et les programmes des organismes québécois de coopération internationale. Cette formation vise donc à soutenir le renforcement des capacités des OCI québécois en matière de sécurité. Enfin, elle leur permettra de développer de nouveaux outils de gestion du risque dans la réalisation de leurs activités outre-mer.

L'ENGAGEMENT DU QUÉBEC DANS LA PROMOTION ET LE RESPECT DES DROITS DE LA PERSONNE ET DE LA DÉMOCRATIE

Le Gouvernement du Québec a participé à deux comparutions importantes concernant des instruments fondamentaux des Nations Unies en matière de droits de la personne auxquels le Québec s'est déclaré lié. Il a d'abord participé aux comparutions du Canada devant le Comité des droits de l'homme relativement au Pacte international des droits civils et politiques, de même qu'à la comparution du Canada devant le Comité des droits économiques, sociaux et culturels relativement au Pacte international des droits économiques, sociaux et culturels. Le respect des droits de la personne et de la démocratie étant des valeurs fondamentales de la société québécoise, le Québec s'est engagé dans la promotion et le respect de l'État de droit, de la paix, de la solidarité et de la tolérance. Il participe ainsi activement aux exercices onusiens de reddition de comptes dans le domaine des droits de la personne et continue de travailler à la mise en œuvre de traités internationaux.

LE QUÉBEC ENGAGÉ AUPRÈS DE L'UNESCO

À l'occasion de la Commission Éducation de la 38^e session de la Conférence générale de l'UNESCO et de la réunion de haut niveau Éducation 2030, le ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a pris la parole au nom du Gouvernement du Québec et en tant que porte-parole du Conseil des ministres de l'Éducation du Canada. Il a notamment demandé à l'UNESCO de tenir compte de la situation des États fédérés, tant pour la mise en œuvre que pour le suivi de l'agenda mondial pour l'éducation (Éducation 2030). Les travaux de la Commission Culture ont été suivis avec attention par les membres de la délégation québécoise. La représentante du Québec au sein de la Délégation permanente du Canada auprès de l'UNESCO y a pris la parole à deux reprises afin d'aborder les questions de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles et de la Recommandation de 1980 relative à la condition de l'artiste. Enfin, dans le cadre de la Commission Sciences exactes et naturelles, la représentante du Québec à l'UNESCO a été invitée à prononcer les cinq interventions préparées à cette occasion par les membres de la délégation canadienne.

LE QUÉBEC ET LES REPRÉSENTANTS OFFICIELS ÉTRANGERS SUR SON TERRITOIRE

Le Ministère assure les communications officielles entre le Gouvernement du Québec et les gouvernements étrangers, les corps diplomatiques et consulaires ayant compétence au Québec et les organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales établies sur son territoire. De plus, au nom du Gouvernement du Québec, en collaboration avec les ministères et les organismes concernés, il administre les privilèges et les immunités prévus par les conventions internationales mises en œuvre au Québec dans les domaines relevant de ses compétences. Il est également responsable de l'administration des prérogatives de courtoisie accordées par le Gouvernement du Québec.

DES RETOMBÉES

- Durant sa mission au Sénégal, la ministre a procédé, avec le ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, M. Mankeur Ndiaye, à la signature de l'Entente d'établissement entre le Gouvernement du Québec et le Gouvernement de la République du Sénégal régissant les privilèges et immunités du Bureau du Québec à Dakar menant à l'ouverture du Bureau. Cette entente montre le grand intérêt du Sénégal à approfondir les échanges avec le Québec.
- Le Sommet des gouverneurs et des premiers ministres des Grands Lacs et du Saint-Laurent a été un succès majeur pour le positionnement du Québec dans l'ensemble de la région concernée. Une résolution adoptée lors de ce sommet a permis la création de la Conférence des gouverneurs et des premiers ministres des Grands Lacs et du Saint-Laurent, forum régional dont le Québec est désormais membre à part entière. Cette nouvelle conférence constitue un forum important pour le Québec, notamment dans le cadre de la mise en œuvre du volet international de la Stratégie maritime.
- La participation du Gouvernement du Québec aux comparutions du Canada relativement au Pacte international sur les droits civils et politiques, ainsi qu'au Pacte international sur les droits économiques, sociaux et culturels, permet d'abord de défendre et de faire valoir en quoi les pratiques du Québec respectent ses engagements internationaux. Cela contribue de plus à sensibiliser l'ensemble des ministères et organismes du gouvernement au nécessaire respect des engagements internationaux du Québec et, par voie de conséquence, à améliorer les lois, les règlements et les politiques afin qu'ils respectent, ou même dépassent, les normes internationales établies en matière de droits de la personne. En se déclarant lié à des instruments internationaux touchant ses compétences, et en les respectant, le Gouvernement du Québec assure à la population québécoise l'amélioration continue de ses droits et libertés.

Objectif 3

Encadrer les activités de diplomatie publique en vue de leur optimisation.

INDICATEUR 3.1

Taux de réalisation des étapes prévues pour l'élaboration d'un nouveau cadre de référence des activités ciblées de diplomatie publique.

CIBLE

100 % des étapes prévues ont été réalisées (dépôt du cadre d'ici mars 2015).

RÉSULTATS ATTEINTS

100 %

INDICATEUR 3.2

Proportion d'activités réalisées répondant au cadre de référence.

CIBLE

100 % des activités réalisées annuellement répondent au cadre.

RÉSULTATS ATTEINTS

S. O.⁸

EXPLICATION DE L'OBJECTIF (3.1 ET 3.2)

La diplomatie publique vise à communiquer et à dialoguer directement avec les publics d'un territoire étranger. Elle permet d'exercer une influence ou une attraction sur les acteurs ciblés ainsi que d'élargir et de consolider les réseaux de contacts (décideurs politiques, économiques ou culturels, leaders d'opinion, société civile, etc.).

Une stratégie de diplomatie publique efficace poursuit un objectif défini dans le temps et articulé par une série d'opérations cohérentes en vue de sa réalisation. Elle constitue un moyen d'atteindre des cibles gouvernementales et vient soutenir la pratique de la diplomatie traditionnelle. Son usage suscite de plus en plus d'intérêt, notamment parce qu'elle se prête bien à l'évolution de l'environnement communicationnel qui rend plus facile et moins coûteuse l'interaction avec un large public. Cette diplomatie publique permet notamment :

- d'ouvrir le dialogue avec les publics étrangers et d'accroître la notoriété et la capacité d'attraction du Québec;
- de mettre en valeur le Québec dans un créneau stratégique;
- d'attirer l'attention sur le Québec dans le cadre d'une thématique particulière;
- d'établir une prise de contact avec des interlocuteurs ciblés;
- d'effectuer un suivi subséquent auprès des contacts établis.

⁸ En 2015-2016, le cadre de référence en diplomatie publique a été déposé et présenté aux autorités du Ministère. Suite à certaines modifications apportées à l'échéancier, la mise en œuvre du cadre de référence sera entamée au cours de l'année 2016-2017.

DES RÉALISATIONS

Le cadre de référence défini par le Ministère trace un profil général de ce que l'on entend par « diplomatie publique ». Il permet d'accompagner le réseau des représentations du Québec à l'étranger et d'intégrer de nouvelles façons de faire dans leurs activités de diplomatie, que ce soit sur leur territoire ou au Québec.

Dorénavant, chaque opération de diplomatie publique devra être cohérente avec les objectifs prioritaires suivants :

- L'atteinte des objectifs internationaux fixés pour les dossiers qui constituent des priorités gouvernementales;
(Plan Nord, Stratégie maritime, électrification des transports, climat et marché du carbone, francophonie, identité et culture);
- La réalisation de la mission du Ministère;
- Le développement des réseaux d'influence et des partenariats du Québec.

Toute opération de diplomatie publique comprendra les étapes suivantes :

- Cibler un objectif prioritaire à atteindre;
- Analyser l'environnement interne, externe et les enjeux ou les problématiques;
- Planifier les étapes de réalisation;
- Procéder à sa mise en œuvre;
- Évaluer, compiler et analyser les résultats.

Voici les principales étapes fixées par le Ministère pour l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du cadre de référence en diplomatie publique :

- 2014-2015 : définition du positionnement stratégique et des priorités par les autorités;
- 2015-2016 : dépôt du cadre de référence;
- 2016-2017 : début de la mise en œuvre du cadre de référence et dépôt d'un outil de planification et d'encadrement;
- 2017-2018 : suivi et évaluation.

En 2015-2016, le cadre de référence en diplomatie publique a été présenté aux autorités du Ministère qui ont autorisé son déploiement. Les retombées découlant de l'application du cadre de référence seront consécutives à sa mise en œuvre au cours de l'année 2016-2017.

Objectif 4

**Implanter la diplomatie numérique
(utilisation des technologies de l'information et de la communication).**

INDICATEUR 4.1

Taux de réalisation des étapes prévues pour l'élaboration d'une stratégie numérique.

CIBLE

100 % des étapes prévues ont été réalisées (dépôt de la stratégie d'ici mars 2016).

RÉSULTATS ATTEINTS

100 %

INDICATEUR 4.2

Taux d'utilisation annuelle des outils de la stratégie numérique.

CIBLE

100 % des outils ont été utilisés.

RÉSULTATS ATTEINTS

S. O.⁹

EXPLICATION DE L'OBJECTIF (4.1 ET 4.2)

Le numérique est un levier d'influence indispensable à la diplomatie. Par leur portée à la fois mondiale et instantanée, les médias sociaux sont des incontournables pour se faire connaître, bâtir des réseaux de contacts, échanger et, surtout, influencer.

Par l'utilisation des outils numériques, le Ministère vise le renforcement de la capacité d'action et d'influence du Québec quant aux priorités ministérielles ou gouvernementales et au positionnement stratégique du Québec sur ses territoires prioritaires. Les unités du Ministère doivent rendre compte de l'utilisation effective des outils de la stratégie numérique.

DES RÉALISATIONS

En 2015-2016, les étapes prévues pour l'élaboration de la stratégie de diplomatie numérique se sont conclues par son dépôt, en mars 2016.

La stratégie de diplomatie numérique et son plan d'action ont été déposés en fin d'exercice 2015-2016. Pour cette raison, aucun des outils prévus dans le plan d'action n'a pu être utilisé. Toutefois, le Ministère, en étroite collaboration avec son réseau de représentations à l'étranger, bâtit et consolide sa présence numérique depuis plusieurs années. À cet effet, les actions suivantes ont été réalisées en cours d'année 2015-2016 :

- Des billets de blogue ont été diffusés par les représentations;
- Les comptes Twitter de plusieurs représentants ont été créés, sont actifs et en fonction;
- Le document *Règles d'utilisation et lignes éditoriales des outils numériques* du Ministère a été rédigé;
- Les médias sociaux ont été intégrés au fil d'actualité du site Internet.

Ainsi, le Ministère peut aujourd'hui compter sur une présence en ligne capable de soutenir une véritable stratégie de diplomatie numérique.

⁹ La mise en œuvre de la stratégie numérique est prévue au cours de l'année 2016-2017

De plus, le Ministère assure une présence en ligne par ses sites Web et différents médias sociaux (comptes Twitter, LinkedIn, pages Facebook, blogues) lesquels atteignent actuellement plus de 67 266 personnes. Il est ainsi en mesure de mieux informer la population et de réagir en temps opportun aux situations qui le demandent. Du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016 :

- 12 964 messages ont été publiés sur Twitter et Facebook;
- 13 224 personnes se sont abonnées à ses comptes Twitter;
- 13 518 personnes sont devenues adeptes de ses comptes Facebook;
- les messages émanant de ses comptes Twitter ont été relayés 14 583 fois, ont été cliqués 14 813 fois et ont généré un total de 7 748 219 impressions (affichage à l'écran).

La nouvelle stratégie de diplomatie numérique vise à assurer une meilleure coordination entre le siège et le réseau, puis à cibler des actions permettant d'influencer nos partenaires à l'étranger et au Québec.

2.2

DIPLOMATIE D'APPUI AUX INTÉRÊTS DU QUÉBEC

Objectif 5

Promouvoir le développement durable et responsable du Québec en lien avec les priorités gouvernementales.

INDICATEUR 5.1

Nombre d'interventions menées et soutenues relativement au développement durable et responsable, notamment celles en lien avec le Plan Nord, la Stratégie maritime, l'électrification des transports et le marché du carbone.

CIBLE

Minimum de 125 interventions annuellement.

RÉSULTATS ATTEINTS

313

EXPLICATION DE L'OBJECTIF

Le Ministère assume une responsabilité de soutien et d'accompagnement du volet international de plusieurs politiques gouvernementales, dont celles ayant trait au développement économique et au développement durable et responsable comportant notamment la promotion internationale du Plan Nord, de la Stratégie maritime, de l'électrification des transports et du marché du carbone.

Grâce, entre autres, à l'expertise et à la connaissance fine de l'environnement des territoires au sein desquels elles agissent, les représentations du Québec à l'étranger sont à même de reconnaître les occasions de partenariats, de cibler les forums et les activités permettant au Québec de promouvoir de façon soutenue ses intérêts et de contribuer à la diffusion et au rayonnement des positions québécoises. La communauté internationale est aussi sensibilisée au rôle central exercé par les États fédérés dans le domaine du développement durable et responsable.

DES RÉALISATIONS

L'année 2015-2016 a été marquée par une importante promotion des initiatives québécoises en matière de développement durable, tant à l'étranger qu'en sol québécois. Par sa participation active à différentes tribunes, le Québec possède maintenant une place de choix et contribue efficacement à la reconnaissance du rôle des États fédérés en matière de développement durable et responsable. Les événements auxquels le Gouvernement du Québec a participé au cours de la dernière année ont contribué à faire rayonner l'expertise québécoise dans le domaine du développement durable et explique le nombre élevé d'interventions ayant été menées et soutenues en ce sens.

LA VISITE SUR LE TERRITOIRE DU PLAN NORD

Le Ministère a organisé une visite sur le territoire du Plan Nord, à laquelle ont participé 14 chefs de mission diplomatique et chefs de poste consulaire, en octobre 2015. S'inscrivant dans la nouvelle volonté d'organiser des activités associées aux priorités gouvernementales en sol québécois, cette mission avait pour objectif de présenter le potentiel de développement sur le territoire du Plan Nord et de faire connaître

les occasions d'affaires et d'investissements à de futurs partenaires. Dans le cadre de cette visite, le vice-recteur à la recherche de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) a fait une présentation visant à renseigner les participants sur le développement nordique durable.

LE QUÉBEC À LA 21^E CONFÉRENCE DES PARTIES À LA CONVENTION-CADRE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Au cours des dernières années, le Gouvernement du Québec a travaillé de concert avec différents partenaires afin que l'Accord de Paris reconnaisse et encourage la contribution des États fédérés et des régions ainsi que l'utilisation des mécanismes de marché du carbone. Le Québec se positionne parmi les gouvernements les plus progressistes en matière de développement durable et responsable.

La participation du premier ministre et du ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques à différentes tribunes lors de la CdP-21 a par ailleurs permis de faire état de l'importance accordée à cet enjeu et des initiatives promues au Québec. De plus, ce dernier a contribué à la mobilisation de l'OIF et de ses États et gouvernements membres lors de cette conférence, notamment par sa participation à la concertation francophone des ministres responsables de l'environnement et par l'organisation d'une Journée Québec dans le Pavillon de la Francophonie.

En bref, au cours de l'année 2015, le Québec a constamment rappelé l'importance de la lutte contre les changements climatiques. Notons aussi que la contribution du Québec à la CdP-21 n'aurait pas été aussi grande, n'eût été la relation directe et privilégiée qu'il entretient avec la France et de la présence de la Délégation générale du Québec à Paris sur ce territoire. Il s'agit d'ailleurs d'un bel exemple où l'action du Québec au sein de forums multilatéraux a pu tirer avantage de la qualité de ses relations bilatérales.

LA PROMOTION INTERNATIONALE DE LA STRATÉGIE MARITIME

Les missions réalisées au cours de la dernière année ont permis de promouvoir à l'étranger la Stratégie maritime, une des priorités du Gouvernement du Québec. Autant le premier ministre que plusieurs ministres ont, dans la foulée de leurs déplacements à l'étranger, mis en exergue la Stratégie maritime en matière d'attraction d'investissements étrangers, de promotion des sous-secteurs de l'économie maritime, de collaborations scientifiques et technologiques et de la promotion du Québec comme destination de croisière.

Lors de la réunion annuelle de la Commission des Grands Lacs qui s'est tenue dans le Midwest américain en septembre 2015, la ministre a soutenu la Stratégie maritime en mettant en valeur le potentiel de la voie navigable du Saint-Laurent en tant qu'outil de développement économique et durable. Par ailleurs, en mission à Chicago en octobre 2015, le premier ministre a eu l'occasion de souligner l'importance du Saint-Laurent comme corridor de commerce et porte d'entrée de la navigation commerciale sur les Grands Lacs, tout en y faisant valoir les occasions de partenariats. Ces deux missions de promotion de la Stratégie maritime, organisées en collaboration avec la Délégation du Québec à Chicago, ont permis de réaffirmer l'engagement du Québec à l'égard de la protection de l'intégrité et de la conservation des eaux du bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent. Par ailleurs, le ministre délégué aux Affaires maritimes s'est rendu en Europe, en septembre 2015, dans le but de promouvoir la Stratégie maritime, en compagnie de gens d'affaires et de chercheurs spécialisés dans le domaine maritime. Il s'est rendu en Belgique, aux Pays-Bas et en France afin de promouvoir la Stratégie auprès d'acteurs majeurs de l'industrie maritime mondiale et de la scène politique européenne.

LA PROMOTION DE L'OFFRE HYDROÉLECTRIQUE QUÉBÉCOISE ET DU MARCHÉ DU CARBONE QUÉBEC-CALIFORNIE AUX ÉTATS-UNIS

Lors de missions effectuées en sol américain et d'interventions réalisées par les représentations du Québec aux États-Unis, la promotion de l'offre hydroélectrique québécoise et le marché du carbone Québec-Californie comme instruments de la lutte contre les changements climatiques ont été abordés à maintes reprises, que ce soit lors d'entretiens bilatéraux, d'activités organisées par les représentations du Québec, de prises de parole lors de conférences d'envergure, etc. Parmi ces interventions soulignons :

- l'allocution du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles au Bloomberg Future of Energy Summit, à New York, en avril 2015;
- la participation et la prise de parole du premier ministre à la 39^e Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada, à Saint-Jean, Terre-Neuve-et-Labrador, en août 2015;
- la participation du premier ministre à la 7^e édition de la Climate Week, à New York, en septembre 2015;
- l'allocution d'ouverture prononcée par le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques lors de la 6^e édition de la Washington's Energy Future Conference, à Seattle, en novembre 2015;
- les prises de parole du premier ministre devant la U.S. Chamber of Commerce et l'institut de recherche Resources for the Future, à Washington D. C., en février 2016.

DES RETOMBÉES

- En ce qui a trait au contenu de l'Accord de Paris, les objectifs poursuivis par le Gouvernement du Québec et ses partenaires ont été atteints. L'Accord reconnaît l'importance de l'engagement de tous les ordres de gouvernements et d'autres acteurs dans la lutte contre les changements climatiques. D'ailleurs, reconnaissant que les États fédérés, les régions et les villes sont des acteurs incontournables dans la lutte contre les changements climatiques, la CdP-21 a tenu un événement de haut niveau visant à mettre en valeur les initiatives de ces acteurs, auquel le premier ministre a participé. Notons également que l'Accord de Paris encourage l'utilisation des mécanismes de marché du carbone comme outil efficace de réduction des émissions de gaz à effet de serre.
- De manière générale, le Québec a disposé d'une importante visibilité qui lui a permis de s'illustrer en tant que chef de file de la lutte contre les changements climatiques et de renforcer ses partenariats internationaux. Grâce aux actions posées depuis l'adoption de la CCNUCC, le Québec jouit d'une excellente réputation en ce qui a trait à la lutte contre les changements climatiques. Les relations nouées avec des chefs de gouvernement et des chefs d'État, les organisations internationales, les personnalités internationales reconnues et les Organisations non gouvernementales (ONG) ont accru la notoriété du Québec.
- La promotion internationale de la Stratégie maritime a donné lieu à de nombreuses retombées, dont la signature d'une entente de collaboration scientifique entre l'Institut flamand de la mer (VLIZ) et l'Institut des sciences de la mer de l'Université du Québec à Rimouski (ISMER). Découlant des missions européennes du ministre délégué aux affaires maritimes, les ports de Montréal et d'Anvers ont confirmé qu'ils renouvelleraient l'entente qu'ils ont conclue en 2013.
- À la suite de la visite de la ministre des Relations internationales et de la Francophonie dans le Midwest, la mise en œuvre d'un nouveau partenariat, entre le Québec et l'État d'Indiana pour intensifier les collaborations en matière de développement économique maritime et du réseau de la voie maritime des Grands Lacs et du Saint-Laurent, a été annoncée.

Objectif 6

Maintenir la diplomatie économique et culturelle pour le développement des entreprises du Québec.

INDICATEUR 6.1

Nombre d'entreprises soutenues par le réseau des représentations du Québec à l'étranger.

CIBLE

Minimum de 2 000 entreprises annuellement.

RÉSULTATS ATTEINTS

2 431¹⁰

EXPLICATION DE L'OBJECTIF

La diplomatie économique du Québec poursuit essentiellement deux objectifs principaux complémentaires, soit de soutenir les entreprises québécoises sur les marchés extérieurs et d'attirer sur le territoire du Québec des investissements étrangers créateurs d'emplois.

Afin d'assurer la prospérité du Québec, le Ministère développe et maintient une diplomatie dynamique, notamment auprès des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux influents, des États avec lesquels le Québec partage des intérêts. Bénéficiant de la crédibilité que s'est forgée son réseau de représentations auprès des décideurs politiques et économiques sur la scène internationale, le Ministère favorise les exportations et soutient les entreprises québécoises en vue de leur accès aux marchés étrangers. Il collabore à l'attraction d'investissements en accueillant au sein de ses représentations les démarcheurs d'Investissement Québec.

DES RÉALISATIONS

Les efforts conjugués du réseau des représentations du Québec à l'étranger et du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI) ont permis de soutenir 2 431 entreprises québécoises dans leurs démarches visant l'accès aux marchés hors Québec.

2015-2016	
Amérique du Nord	931 ¹¹
Amérique latine	288
Europe	501
Afrique et Moyen-Orient	115
Asie et Océanie	596
Total	2 431

¹⁰ La donnée présentée provient du MESI. Elle inclut les entreprises appuyées par le réseau des représentations du Québec à l'étranger et par les conseillers du MESI. Il s'agit du nombre d'entreprises ayant reçu au moins un service (p. ex., accompagnement-conseil, participation à une mission) sur un marché. Un « marché » correspond à un pays, sauf pour les États-Unis, qui sont divisés en cinq marchés, et la Chine qui est divisée en deux marchés. Par exemple, une entreprise ayant reçu plusieurs services sur le même marché n'est comptabilisée qu'une fois, mais une entreprise ayant reçu des services sur plusieurs marchés est comptabilisée pour chacun des marchés différents.

¹¹ Cette donnée inclut le nombre d'entreprises ayant été accompagnées au Canada, mais sur des marchés hors Québec.

LE DÉVELOPPEMENT DES LIENS COMMERCIAUX AVEC LE MEXIQUE

En octobre 2015, le premier ministre du Québec, accompagné du ministre de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations, a dirigé une mission multisectorielle au Mexique. Cette mission, comportant un important volet économique et commercial, a permis à 51 entreprises et à 3 organismes économiques de faire valoir l'excellence et l'expertise du Québec dans les domaines de l'animation, des technologies vertes, des énergies renouvelables, de l'électrification des transports, du marché du carbone et de la transition vers une économie plus sobre en carbone.

Par ailleurs, des échanges ont été réalisés sur l'important potentiel économique du Partenariat transpacifique pour le Québec et le Mexique qui feraient alors partie de la plus vaste zone de libre-échange au monde si cet accord devait être signé.

L'ACCORD ÉCONOMIQUE ET COMMERCIAL GLOBAL (AECG) ENTRE LE CANADA ET L'UNION EUROPÉENNE

Lors de visites de dignitaires européens au Québec, notamment celle de M. Maros Sefcovic, vice-président de la Commission européenne en octobre 2015, et de missions effectuées en Europe, le premier ministre, la ministre des Relations internationales et de la Francophonie ainsi que le ministre de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations ont réitéré le bien-fondé de l'AECG et fait valoir les occasions qu'offre cet accord aux entreprises européennes et québécoises. Entre autres, lors de sa mission à Bruxelles, en janvier 2016, la ministre du MRIF s'est entretenue avec plusieurs personnalités influentes, dont le vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères et européennes de Belgique, M. Didier Reynders, ainsi que le Secrétaire général adjoint chargé des questions économiques mondiales du Service européen d'action extérieure, M. Christian Leffler.

Par ailleurs, lors de son passage à Bruxelles, en janvier 2016, le ministre du MEIE¹² s'est entretenu avec plusieurs personnes influentes telles que le président de la Commission du commerce international du Parlement européen, M. Bernd Lange. Les représentations du Québec en Europe ont pour leur part plaidé pour une ratification rapide de l'Accord dans les milieux politiques et économiques, la société civile et la sphère médiatique. Elles ont organisé plusieurs activités pour faire valoir les avantages de l'AECG auprès des élus et des regroupements d'affaires de leurs territoires. Certaines de ces activités ont de surcroît pu bénéficier de la présence du négociateur en chef de l'AECG pour le Québec.

LA CONSOLIDATION DES ÉCHANGES COMMERCIAUX AVEC LES ÉTATS-UNIS

Dans le but d'accroître les relations avec son premier partenaire économique, le Gouvernement du Québec a ouvert, au cours de l'année 2015-2016, deux nouvelles représentations aux États-Unis, soit l'Antenne du Québec à Silicon Valley et l'Antenne du Québec à Houston. L'ouverture de ces représentations vise à développer les échanges commerciaux de manière ciblée entre les États-Unis et le Québec. En effet, la région de la Silicon Valley ainsi que le centre-sud des États-Unis constituent des zones économiques en plein essor qui permettent de promouvoir l'expertise des entreprises québécoises dans des domaines porteurs comme l'aérospatiale et la haute technologie.

¹² Le MEIE est devenu le MESI en date du 28 janvier 2016.

DES RETOMBÉES

- Le volet économique de la mission du premier ministre au Mexique, appuyé de la Délégation générale du Québec à Mexico, a permis de démontrer aux autorités politiques mexicaines l'adhésion du Québec au projet de Partenariat transpacifique. Le Québec a également fait part de sa volonté de voir la concrétisation de cette entente et l'actualisation de son plein potentiel économique qui permettra notamment de renforcer la relation économique bilatérale.
- Dix-huit annonces et signatures dans les secteurs du commerce, de la recherche et de l'innovation ainsi que de l'enseignement supérieur ont été dévoilées à la suite de la mission du premier ministre au Mexique, dont :
 - la signature d'un protocole d'entente de partenariat pour des projets hydroélectriques afin d'étudier la faisabilité de tels projets au Mexique;
 - la signature d'une entente pour la production et la distribution de produits alimentaires québécois au Mexique qui devrait générer des retombés de 2,5 à 4 millions de dollars;
 - la signature d'un protocole d'entente entre le Centre de recherche industrielle du Québec et la Grappe forestière de l'État du Jalisco, au Mexique;
 - l'annonce d'une entente commerciale entre une entreprise québécoise et une entreprise mexicaine dont la valeur du contrat est estimée à 1 million de dollars (vente ferme) et créera une vingtaine d'emplois au Québec.
- Les activités de promotion de l'AECG ont permis de mieux faire connaître l'Accord et de répondre aux questions et aux préoccupations exprimées par certains partenaires européens. Elles ont en outre confirmé la compétence du Québec et fait valoir la position du gouvernement.

Objectif 6

Maintenir la diplomatie économique et culturelle pour le développement des entreprises du Québec.

INDICATEUR 6.2

Nombre d'artistes, d'organismes culturels ou d'entreprises culturelles soutenus annuellement par le réseau des représentations du Québec à l'étranger.

CIBLE

Minimum de 1 800 artistes, organismes culturels ou entreprises culturelles annuellement.

RÉSULTATS ATTEINTS

1 905

EXPLICATION DE L'OBJECTIF

Le poids économique du secteur culturel est important au Québec¹³. La taille du marché québécois ne permettant pas de faire prospérer toutes les productions, le Gouvernement du Québec a le devoir de soutenir la présence d'artistes, d'organismes culturels et d'entreprises culturelles du Québec sur les marchés étrangers. La présence des artistes d'ici sur la scène mondiale contribue au rayonnement du Québec. Les artistes québécois constituent les ambassadeurs les plus visibles du Québec sur la scène internationale.

DES RÉALISATIONS

En collaboration avec le MCC, le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), le réseau des représentations du Québec à l'étranger soutient plusieurs artistes, entreprises culturelles et organismes culturels.

Les réalisations suivantes constituent des exemples d'appui offerts par le réseau des représentations aux artistes, organismes culturels et entreprises culturelles au cours de l'année 2015-2016.

LE 35^E ANNIVERSAIRE DES RELATIONS ENTRE LE QUÉBEC ET LE MEXIQUE

À l'occasion du 35^e anniversaire des relations entre le Québec et le Mexique, une programmation culturelle de grande ampleur, caractérisée par une dyade d'expositions, a permis aux publics québécois et mexicains de mieux connaître l'histoire ancienne de ces deux États. Depuis ses débuts, le Groupe de travail Québec-Mexique, à l'origine de cette planification culturelle, œuvre au rapprochement des sociétés québécoise et mexicaine. Les expositions, *Les Aztèques, peuple du Soleil*, présentée au Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, et *Les Iroquoiens*, présentée au Musée du Templo Mayor de Mexico, ont contribué à mettre en valeur ces deux civilisations et à accroître la connaissance mutuelle de l'histoire du Québec et du Mexique, en plus de promouvoir l'expertise muséale québécoise chez une des plus importantes et prestigieuses institutions muséales du Mexique.

¹³ Selon une étude réalisée en octobre 2014, l'apport global de l'industrie culturelle à l'économie représenterait environ 4,3 % du PIB du Québec. Pierre Fortin, *La dynamique des entreprises culturelles du Québec et l'impact de l'aide fiscale à la production sur leur santé financière*, mémoire présenté à la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise, Université du Québec à Montréal, octobre 2014.

UN IMPORTANT RÉSEAUTAGE AU SEIN DU SECTEUR CULTUREL À NEW YORK

La Délégation générale du Québec à New York a soutenu, par l'entremise de différents types d'aide et d'appui, plusieurs artistes et organismes culturels tels que ICE STORM CINARS (danse et théâtre), Folquébec (musiques traditionnelles) et Mundial Montréal (musiques du monde). Par ailleurs, dans le cadre de l'ouverture de la conférence de l'Association of Performing Arts Presenters, la délégation générale a tenu une activité de réseautage ayant réuni plus de 120 professionnels issus du milieu culturel, dont une quarantaine de Québécois. Cette activité, grandement appréciée des agents d'artistes, favorise la rencontre de diffuseurs et de professionnels du milieu culturel, en plus de contribuer au rayonnement du savoir-faire québécois et au développement de liens d'affaires.

LE DÉPLOIEMENT DE LA MISE EN MARCHÉ DES ARTS NUMÉRIQUES DU QUÉBEC EN FRANCE

La 1^{re} Biennale internationale d'art numérique Paris/Île-de-France s'est tenue, d'octobre 2015 à février 2016, dans plusieurs lieux de cette région. À la suite de son inauguration, 11 artistes de la vitrine QUÉBEC DIGITAL Paris/Île-de-France se sont produits tout au long de la Biennale, ponctuant le programme de leurs propositions très diverses telles que performances, installations robotiques, sculptures cinétiques et œuvres d'art contemporain. Ayant bénéficié de l'expertise-conseil, de l'accompagnement promotionnel et d'un soutien financier à la promotion de la Délégation générale du Québec à Paris, cet événement a contribué à la diffusion des œuvres et des artistes, en plus de permettre d'établir des collaborations. Cette opération artistique a permis de déployer, aux échelles nationale et internationale, une mise en marché des arts numériques du Québec, tout en consolidant une plateforme durable de coopération dans ce domaine.

UNE PRÉSENCE SOUTENUE DES CRÉATEURS QUÉBÉCOIS EN BELGIQUE

La Délégation générale du Québec à Bruxelles a facilité, au cours de l'année 2015-2016, la participation d'artistes québécois à plusieurs événements d'envergure tels qu'Ailleurs en folie Montréal/Québec, un événement artistique ayant rassemblé plus de 80 artistes et créateurs québécois, en plus de diffuseurs et de programmeurs européens. Par ailleurs, lors des Fêtes de Wallonie, le Québec était, en 2015, l'invité d'honneur de ces festivités attirant annuellement plus de 250 000 personnes. Elles ont occasionné la rencontre de plusieurs élus locaux avec la ministre des Relations internationales et de la Francophonie. Enfin, lors de la Foire du livre de Bruxelles, le Québec a poursuivi son rayonnement avec la venue de 20 auteurs, de près de 25 maisons d'édition et de 4 libraires formant l'équipe du stand de Québec Édition.

Objectif 7

Contribuer à la mobilité de la main-d'œuvre et des talents.

INDICATEUR 7.1

Nombre d'arrangements de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles pour lesquels des démarches sont effectuées en vue de leur signature.

CIBLE

En moyenne, un nouvel arrangement de reconnaissance mutuelle signé annuellement.

RÉSULTATS ATTEINTS

0 pour l'année 2015-2016.

En moyenne, aucun nouvel arrangement de reconnaissance mutuelle signé.

INDICATEUR 7.2

Nombre d'arrangements de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles pour lesquels des démarches sont effectuées en vue de leur renouvellement.

CIBLE

En moyenne, deux arrangements de reconnaissance mutuelle renouvelés annuellement.

RÉSULTATS ATTEINTS

1 avenant¹⁴ a été signé en 2015-2016.

En moyenne, 1,5 avenant¹⁵ a été signé annuellement.

EXPLICATION DE L'OBJECTIF (7.1 ET 7.2)

La mobilité des personnes constitue un enjeu important, en particulier dans un contexte de rareté de la main-d'œuvre. Alors que la concurrence internationale en matière d'attraction et de rétention de talents est forte, le Québec doit optimiser sa capacité d'attirer et d'accueillir des travailleurs qualifiés.

Ainsi, en 2008, le Québec signait l'entente entre le Québec et la France en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles prévoyant que les autorités qui réglementent les professions, les fonctions et les métiers, au Québec et en France, appliquent une procédure commune en vue de conclure des ARM des qualifications professionnelles. Les Québécois qui désirent travailler en France bénéficient désormais des possibilités accrues qu'offre une meilleure reconnaissance de leurs qualifications professionnelles acquises au Québec. La société québécoise profite également de l'apport de travailleurs français qualifiés qui, en plus de combler des besoins de main-d'œuvre temporaires ou permanents, partagent leurs connaissances, leurs techniques et leur expertise.

DES RÉALISATIONS

Des changements aux normes professionnelles interviennent régulièrement. C'est pourquoi il convient de procéder à la révision des ARM concernés et de se pencher sur les différents défis d'application et d'évolution de ceux-ci, dont l'accès aux formations d'appoint et aux stages et le nombre ou la nouveauté des diplômes. Le Ministère veille à leur mise à jour. Notons toutefois que seuls les ordres professionnels peuvent conclure et modifier un ARM. Cependant, le Ministère peut accompagner les autorités compétentes dans la recherche de solutions. Les résultats peuvent varier notablement d'une année à l'autre et sont influencés par la volonté des autorités compétentes à s'entendre sur les modifications à apporter aux ARM et par les délais inhérents à la mise en œuvre, au Québec et en France, des ARM modifiés.

En janvier 2016, un avenant à l'ARM dans le domaine des assurances a été signé à la suite de l'harmonisation des exigences minimales de qualification et de formation dans l'ensemble des provinces

¹⁴ Les ARM n'ont pas de date d'échéance. Ils restent en vigueur tant qu'ils ne sont pas dénoncés. Ils peuvent néanmoins être modifiés. Il y a donc deux documents qui constituent un ARM : le document d'origine et l'avenant qui apporte les modifications.

¹⁵ La moyenne est basée sur les résultats obtenus en 2014-2015 (2 avenants) et en 2015-2016 (1 avenant).

canadiennes. En ce qui concerne l'entente Québec-France, au 31 mars 2016, des ARM visant 80 professions, fonctions et métiers ont été conclus et sont en vigueur au Québec. Alors que le processus d'évaluation est terminé pour les métiers, quelques professions sont encore engagées dans des démarches de négociation, dont celles des chiropraticiens, des ergothérapeutes, des géologues, des médecins vétérinaires, des orthophonistes et des psychologues. Puisque tous les autres métiers, fonctions et professions pouvant être visés par l'entente font déjà l'objet d'un ARM, aucun nouvel arrangement n'a été signé en 2015-2016.

DES RETOMBÉES

- En date du 31 décembre 2015, plus de 2 000 personnes formées en France ont pu obtenir l'autorisation légale d'exercer au Québec. Cette entente demeure, à l'échelle mondiale, l'instrument le plus effectif en matière de reconnaissance des qualifications professionnelles entre deux États. Grâce à l'entente, le Québec dispose maintenant d'une notoriété internationale pour son expertise en matière de reconnaissance des qualifications professionnelles.

Objectif 7

Contribuer à la mobilité de la main-d'œuvre et des talents.

INDICATEUR 7.3

Nombre de pays auprès desquels des démarches sont effectuées en vue de la conclusion d'ententes de sécurité sociale.

CIBLE

En moyenne, deux pays par année.

RÉSULTATS ATTEINTS

19 pays auprès desquels des démarches ont été effectuées en 2015-2016.

En moyenne, 15 pays par année.

EXPLICATION DE L'OBJECTIF

La ministre des Relations internationales et de la Francophonie s'assure notamment de la conclusion d'ententes avec certains pays procurant des avantages aux Québécois et aux entreprises québécoises pour les travailleurs qu'elles détachent à l'étranger. Le Québec dispose d'ententes de sécurité sociale en vigueur avec 33 pays. Les ententes avec dix d'entre eux comportent en plus des dispositions portant particulièrement sur la santé, les accidents du travail et les maladies professionnelles. La coordination interministérielle nécessaire à l'entrée en vigueur de ces ententes (préparation, études préliminaires, négociation et mise en œuvre) est assurée par l'entremise du Comité de négociation des ententes de sécurité sociale. Présidé par le Ministère, ce comité réunit les ministères du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, de la Santé et des Services sociaux ainsi que Revenu Québec, Retraite Québec, la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail et la Régie de l'assurance maladie du Québec.

En assurant aux personnes les bénéfices de la coordination des législations de sécurité sociale et le maintien de leurs acquis (rentes accumulées, droit aux prestations en matière de santé et d'accidents du travail et de maladies professionnelles), les ententes de sécurité sociale :

- visent l'égalité de traitement, la détermination de la législation applicable, le maintien des droits en cours d'acquisition, le maintien des droits acquis et le service des prestations à l'étranger;
- permettent d'additionner les périodes de cotisations au régime des rentes du Québec et à celui du pays étranger afin que les citoyens n'ayant pas cotisé suffisamment à l'un ou l'autre des régimes puissent devenir admissibles à une prestation;
- favorisent la mobilité des personnes ainsi que le recrutement d'immigrants, et sont nécessaires à la conclusion d'autres types d'ententes telles que celles portant sur la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles;
- évitent la double cotisation pour les entreprises qui détachent des employés sur un territoire couvert par une entente, permettant ainsi aux entreprises québécoises d'économiser des sommes importantes, les rendant alors plus concurrentielles sur les marchés internationaux.

DES RÉALISATIONS

Au cours de l'année 2015-2016, le Ministère a effectué des démarches auprès de 19 pays en vue de la conclusion d'ententes de sécurité sociale. Certaines de ces démarches visaient la négociation avec de nouveaux partenaires, tandis que d'autres visaient la signature d'ententes dont les négociations ont été finalisées. À cet effet, le Gouvernement du Québec a signé deux nouvelles ententes, dont une avec le Gouvernement de la République de Pologne, en juin 2015, et une seconde avec le Gouvernement de la République de Corée, en novembre 2015.

D'autres démarches ont eu pour objectif la mise en œuvre d'ententes déjà signées, notamment celles conclues avec le Gouvernement de la Roumanie et le Gouvernement de l'Inde, qui ont été déposées à l'Assemblée nationale et approuvées par cette dernière, respectivement en mai et en juin 2015. L'Entente en matière de sécurité sociale entre le Gouvernement du Québec et le Gouvernement de la Roumanie est entrée en vigueur le 1^{er} mars 2016.

Enfin, des démarches ont été entreprises ou poursuivies dans le but de renégocier des ententes avec des pays pour lesquels des dispositions sont devenues obsolètes, dont l'Autriche, la France, le Maroc, la Norvège et les Pays-Bas.

DES RETOMBÉES

- L'impact économique des ententes de sécurité sociale est important, tant pour les personnes qui en bénéficient directement que pour les entreprises québécoises qui détachent des travailleurs à l'étranger. Le Québec exporte ses rentes, même sans entente, ce qui n'est généralement pas le cas des pays étrangers avec lesquels il négocie ces ententes, conclues pour une durée indéterminée. Lorsqu'une personne résidant au Québec reçoit une pension étrangère qu'elle n'aurait pu obtenir sans recourir aux dispositions d'une telle entente, cette pension lui est payée jusqu'à son décès. Étant une terre d'immigration, le Québec bénéficie largement de ces ententes de sécurité sociale, notamment par l'injection d'argent nouveau dans son économie. Ces ententes prévoient également que l'employeur et le travailleur demeurent soumis aux régimes de sécurité sociale d'origine et seront exemptés de cotiser aux régimes étrangers visés dans l'entente. Il n'y a donc pas de double cotisation pour les travailleurs qui sont détachés à l'étranger. Les entreprises québécoises peuvent ainsi économiser des sommes importantes, les rendant plus concurrentielles sur les marchés internationaux.

2.3

GOVERNANCE DE L'ACTION INTERNATIONALE

Objectif 8

Doter le Québec d'une nouvelle stratégie gouvernementale de l'action internationale, en fonction des créneaux d'excellence et des territoires prioritaires, à l'occasion du 50^e anniversaire du Ministère.

INDICATEUR 8.1

Taux de réalisation des étapes prévues pour l'élaboration d'une nouvelle stratégie gouvernementale, à l'occasion du 50^e anniversaire du Ministère.

CIBLE

100 % des étapes prévues ont été réalisées (dépôt de la stratégie en 2017).

RÉSULTATS ATTEINTS

40 %

EXPLICATION DE L'OBJECTIF

L'environnement international de même que les défis et les priorités du Québec ont évolué depuis l'adoption, en 2006, de la Politique internationale du Québec intitulée « La force de l'action concertée ». La rédaction d'une nouvelle politique internationale gouvernementale est l'occasion de moderniser l'action internationale du Québec à la lumière de ces évolutions et des tendances émergentes et de lui donner une impulsion nouvelle. En juin 2015, le Conseil des ministres a confié à la ministre des Relations internationales et de la Francophonie le mandat d'élaborer une nouvelle politique internationale qui sera rendue publique à l'occasion du 50^e anniversaire du MRIF, en 2017. Prévu à l'article 11 de la Loi sur le ministère des Relations internationales, cet exercice d'élaboration de la politique internationale du gouvernement est effectué en collaboration avec les différents ministères et organismes partenaires de l'action internationale du Québec. Cette nouvelle politique visera à favoriser le rayonnement du Québec et son développement, notamment sur les plans culturel, commercial, économique, politique et social, tout en s'alignant sur les grandes priorités gouvernementales.

DES RÉALISATIONS

En 2015-2016, la réflexion, alimentée notamment par des consultations préliminaires des ministères et des organismes gouvernementaux partenaires, ainsi que par une cellule intraministérielle d'élaboration de la Politique internationale du Québec, a permis de poser les assises pour sa rédaction et de déterminer des propositions d'orientations. La presque totalité des étapes prévues au cours de l'année a été réalisée, outre les consultations préliminaires, par la rédaction d'un manuel d'organisation de projet et d'un échéancier ainsi que d'un premier document de travail. Depuis le début du projet, en 2014-2015, 40 % des étapes prévues ont été réalisées.

Objectif 9

Renouveler le modèle de gouvernance de l'action internationale du Québec en soutenant une culture de concertation et de collaboration avec les ministères et organismes et les nouveaux acteurs de la diplomatie.

INDICATEUR 9.1

Proportion des activités planifiées par le nouveau modèle de gouvernance qui ont été réalisées.

CIBLE

100 % des activités planifiées annuellement ont été réalisées.

RÉSULTATS ATTEINTS

100 %

EXPLICATION DE L'OBJECTIF

Conformément à l'article 11 de la loi constitutive du Ministère, la ministre des Relations internationales et de la Francophonie a la responsabilité de planifier, d'organiser et de diriger l'action du Gouvernement du Québec à l'étranger. Son mandat s'étend également à la coordination des activités internationales de l'ensemble des ministères et des organismes.

Les États ne sont plus les seuls à agir sur la scène mondiale. Parmi les tendances observées au cours des dernières décennies, l'émergence de nouveaux acteurs se distingue. En effet, les institutions (universités, centres et chaires de recherche), les villes et les municipalités, les intervenants économiques (Québec international, Montréal international, chambres de commerce, etc.) et les organismes à but non lucratif occupent une place de plus en plus importante et stratégique sur l'échiquier mondial. Loin d'être une concurrence, cette présence est un atout majeur pour l'action internationale du Québec. Afin d'assurer la cohérence de l'action et de mutualiser les bénéfices et les retombées de la présence internationale des différents acteurs québécois, le Ministère a renouvelé le modèle de gouvernance de l'action internationale du Québec.

En 2014, la Table interministérielle sur l'action internationale (la Table) a été créée en vue de renforcer la cohérence et l'efficacité des actions menées à l'échelle internationale et d'examiner la cohérence des actions gouvernementales dans ce domaine. Dans le cadre des suivis des travaux réalisés par la Table, un nouveau modèle de gouvernance a été mis en place. Ce modèle repose sur des mécanismes permanents de concertation et d'optimisation des activités internationales du gouvernement et est composé de la Table (où siègent les ministres concernés), d'un comité de sous-ministres et de cellules travaillant sur des mandats stratégiques ou d'optimisation. Cette table permet au Ministère d'exercer plus efficacement son rôle de coordination de l'action internationale du Québec.

DES RÉALISATIONS

LA CONCERTATION DES PRIORITÉS GOUVERNEMENTALES SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE

À l'été 2015, des cellules de travail ont été formées en vue de contribuer à l'élaboration et la mise en œuvre de la promotion internationale de priorités gouvernementales, dont la Stratégie maritime et le Plan Nord. Les rencontres de la cellule sur la Stratégie maritime ont notamment permis de dégager les besoins et les objectifs internationaux qui permettront de promouvoir, à l'échelle internationale, cette priorité gouvernementale. Quant au Plan Nord, l'élaboration de son volet international est en cours, en concertation avec les ministères et les organismes concernés. À la suite de ces travaux, une cartographie et un plan de déploiement sont attendus, ce qui permettra de définir les moyens qui seront déployés sur chacun des territoires ciblés.

Dans le but de s'assurer que l'ensemble des représentations du Québec à l'étranger peut être la voix des ministères et des organismes responsables de la mise en œuvre des priorités gouvernementales, plusieurs présentations ont eu lieu par visioconférence avec les chefs de postes et les ministres ou les dirigeants de ces ministères et organismes tels que :

- le ministre délégué aux Affaires maritimes;
- le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques;
- le ministre délégué aux Mines;
- le président-directeur général de la Société du Plan Nord.

LES MESURES D'OPTIMISATION

Dans le cadre du suivi des travaux de la Table, la Commission de révision permanente des programmes (CRPP) a formulé, dans son deuxième rapport déposé en août 2015, des constatations relatives à la mobilité jeunesse. Afin d'y répondre, le Ministère a tenu des rencontres avec des partenaires tels que le Secrétariat à la jeunesse qui ont permis de dégager des pistes d'amélioration et de proposer un nouveau modèle de gouvernance pour les Offices jeunesse internationaux du Québec (LOJIQ).

DES RETOMBÉES

- Les cellules de travail mises en place dans le cadre de la Table interministérielle sur l'action internationale ont d'ores et déjà permis une plus grande concertation des ministères et des organismes concernés par la Stratégie maritime et le Plan Nord. S'inscrivant dans la volonté d'organiser des activités relatives aux priorités gouvernementales au Québec, la mission sur le territoire du Plan Nord réalisée avec 14 chefs de mission diplomatique et chefs de poste consulaire, en octobre 2015, témoigne des bénéfices liés à la collaboration et à la concertation interministérielle. Plusieurs ministères et organismes ont contribué à l'organisation de cette mission, coordonnée par le ministère des Relations internationales et de la Francophonie, dont la Société du Plan Nord, le Secrétariat aux affaires autochtones et le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles. Quant à la Stratégie maritime, notons que l'identification des besoins et des objectifs internationaux est achevée, tandis que l'élaboration du plan de déploiement est en cours.

2.4

OPTIMISATION ET VALORISATION DES RESSOURCES

Objectif 10

Miser sur l'intelligence stratégique de l'organisation pour valoriser le métier de diplomate.

INDICATEUR 10.1

Taux de participation du personnel ciblé dans les activités de professionnalisation de la fonction diplomatique.

CIBLE

100 % du personnel ciblé¹⁶ a participé à un minimum d'une activité par année.

RÉSULTATS ATTEINTS

92 %

EXPLICATION DE L'OBJECTIF

La volonté gouvernementale d'affirmer la mission de coordination du Ministère en matière de relations internationales rehausse l'importance de la professionnalisation de la fonction diplomatique. L'expertise des employés du Ministère consiste à développer une connaissance fine des enjeux géopolitiques propres à un territoire, à établir les répercussions pour le Québec, à voir les possibilités pour l'élaboration ou l'adaptation des priorités gouvernementales et à envisager et développer des partenariats structurants.

Pour relever ce défi, le diplomate doit posséder des compétences et des connaissances à jour, tout en étant à l'affût de nouvelles tendances. Cette diplomatie performante s'appuie sur la professionnalisation du métier exercé par les conseillers en affaires internationales. Les activités de développement et de formation offertes permettent aux employés du Ministère d'être mieux outillés pour faire face aux nouveaux défis que pose un environnement international plus compétitif, plus complexe et en constante évolution.

DES RÉALISATIONS

Au cours de l'année 2015-2016, une offre diversifiée de conférences données par des employés du Ministère a facilité le transfert de leurs connaissances, mis en valeur leurs compétences et reconnu leur expertise. Ces occasions d'apprentissage créent un lieu d'échange et de partage sur des thèmes aussi variés que :

- la Doctrine Gérin-Lajoie : Toujours au cœur de l'action internationale du Québec;
- les objectifs du Québec en Chine;
- perceptions et changements climatiques : perspectives québécoises et canadiennes.

Les praticiens des relations internationales ont également assisté à des conférences et à des colloques sur les enjeux internationaux, organisés notamment par le Conseil des relations internationales de Montréal ainsi que par la Société des relations internationales de Québec.

¹⁶ On entend par personnel ciblé les conseillers en affaires internationales, au siège, ayant travaillé tout au long de l'année financière, soit du 1^{er} avril au 31 mars. Le personnel ciblé n'inclut pas les personnes ayant été absentes plus de trois mois au cours d'une même année financière. Cette définition du personnel ciblé n'est plus la même que pour l'année financière 2014-2015.

Des cours de langues ont été suivis par une partie du personnel qui, dans le cadre de l'exercice de ses fonctions, entretient des liens avec des partenaires étrangers. Enfin, plusieurs conseillers en affaires internationales ont également participé à une formation sur la pratique québécoise en matière d'engagements internationaux.

Objectif 11

Mettre en place des approches et des pratiques innovantes de gestion pour accroître l'expertise et la mobilisation des employés.

INDICATEUR 11.1

Proportion d'équipes flexibles¹⁷ constituées, sur le nombre requis par le Ministère.

CIBLE

100 % des équipes requises ont été mises sur pied annuellement.

RÉSULTATS ATTEINTS

86 %

EXPLICATION DE L'OBJECTIF

La réalisation de la mission et le respect de la vision du Ministère reposent sur des ressources humaines compétentes et mobilisées. Pour ce faire, le Ministère met en œuvre des pratiques permettant le renforcement de l'agilité organisationnelle et le maintien de sa capacité d'innovation. Le défi majeur est d'assurer l'adéquation des besoins, des ressources, des compétences et des priorités ministérielles, et ce, dans un contexte caractérisé par des ressources budgétaires de plus en plus limitées. Les enjeux doivent ainsi être analysés dans leur globalité afin de répondre aux besoins ministériels et gouvernementaux, tout en permettant au Ministère de maintenir sa capacité d'action.

Comme l'a souligné la ministre des Relations internationales et de la Francophonie, « les principes énoncés [...] il y a 50 ans sont à la base de l'engagement remarquable des femmes et des hommes du MRI, qui poursuivent le développement de réseaux d'influence, la conclusion d'ententes, le rayonnement du Québec et le soutien à l'étranger aux éléments les plus dynamiques de notre nation¹⁸. » La contribution au développement de l'expertise et de la mobilisation des employés du Ministère, ainsi que l'accroissement de ces deux exigences, permet ainsi de s'assurer d'avoir en tout temps accès à un bassin de conseillers polyvalents, attachés aux principes fondateurs du Ministère et enclins à la mobilité au sein de l'organisation.

DES RÉALISATIONS

L'AFFECTATION DE COURTE DURÉE

Les affectations de courte durée ont permis, cette année, à trois conseillers en affaires internationales d'acquérir une expérience pratique du travail effectué au sein du réseau de représentations du Québec à l'étranger, soit à Beijing et à Mumbai. Ces affectations de courte durée ont permis de répondre aux besoins organisationnels ponctuels d'une représentation, tout en atteignant les objectifs de développement professionnel que s'est fixés le Ministère. En effet, cette perspective professionnelle a contribué à ce que ces employés acquièrent une expérience unique et multidimensionnelle, contribuant au développement de leur plein potentiel eu égard aux exigences de l'environnement international, en plus de leur offrir un défi stimulant et valorisant.

¹⁷ On entend par « équipes flexibles » la combinaison de quelques pratiques de gestion innovantes : les prêts de service ponctuels affichés au Ministère, les affectations de courte durée et les ententes entre gestionnaires pour le prêt temporaire d'un employé. Comparativement à l'année dernière, les équipes multisectorielles ont été retirées de la comptabilisation du nombre d'équipes flexibles, puisqu'elles ne correspondaient plus à la définition de l'indicateur.

¹⁸ <http://www.ledevoir.com/politique/quebec/437068/la-doctrine-gerin-lajoie-un-socle-solide>.

LE PRÊT DE SERVICE PONCTUEL

Le prêt de service ponctuel, par son approche agile et créative, vise à assurer une saine planification de la main-d'œuvre, tout en soutenant la mobilisation et l'évolution des champs d'expertise du personnel. Cette mobilité temporaire a ainsi permis, en 2015-2016, d'affecter un conseiller en affaires internationales à un poste visant à pallier un besoin de ressources provisoire généré par la planification des activités de la 21^e Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Un deuxième prêt de service ponctuel a également permis le partage, pour une partie de l'année, d'une ressource entre deux unités, ce qui a permis de réaliser certaines tâches administratives qui ne pouvaient être effectuées en raison d'un poste aboli. Il y a toutefois une demande de prêt de service ponctuel qui n'a pas été comblée, ce qui explique l'écart de résultat avec la cible. Enfin, les prêts de service ponctuels contribuent à accroître l'agilité organisationnelle par une utilisation optimale de son personnel.

Objectif 12

**Assurer la gestion rigoureuse des ressources
par le renforcement de la performance et de la transparence.**

INDICATEUR 12.1

Taux de révision des programmes identifiés
par les autorités gouvernementales.

CIBLE

100 % des programmes identifiés ont été
révisés.

RÉSULTATS ATTEINTS

100 %

INDICATEUR 12.2

Pourcentage de missions à l'étranger dont les coûts
sont rendus publics au Québec.

CIBLE

100 % des missions réalisées annuellement.

RÉSULTATS ATTEINTS

100 %

EXPLICATION DE L'OBJECTIF

Le développement social et économique du Québec dépend de sa capacité à exceller sur la scène internationale. Pour faire face à la concurrence, dans un contexte où les moyens et les ressources sont limités, le Ministère doit miser sur l'agilité organisationnelle de même que sur une gestion optimale et innovante. Le contexte budgétaire et la saine gestion des ressources commandent une vigilance de tous les instants en ce qui concerne l'utilisation des sommes investies dans les activités du Ministère.

En cohérence avec les attentes gouvernementales, le Ministère s'est aussi engagé à revoir périodiquement, en concertation avec les ministères et les organismes concernés, ses façons de faire visant à recentrer son action sur les objectifs et les priorités du Gouvernement du Québec.

DES RÉALISATIONS

L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ÉTUDES QUÉBÉCOISES

L'application des pistes d'optimisation répertoriées dans le cadre des travaux de la Table interministérielle sur l'action internationale du Québec, tenus en 2014-2015 et concernant le soutien à l'Association internationale des études québécoises (AIEQ), s'est poursuivie en 2015-2016. La mise en place d'une cellule d'optimisation et l'entente conclue entre le Ministère et l'AIEQ pour l'année 2015-2016 ont permis de renforcer la reddition de comptes et de mettre en place les bases d'un nouveau modèle de gouvernance pour l'AIEQ. Le renforcement de la reddition de comptes incluait la présentation, par l'AIEQ, d'un bilan de mi-parcours, qui a été transmis en décembre 2015. Le Ministère s'assure ainsi que l'utilisation de l'aide financière octroyée à l'AIEQ est faite conformément à ses orientations stratégiques et aux priorités gouvernementales.

LA MOBILITÉ JEUNESSE

Afin de répondre au besoin d'une meilleure concertation de l'offre de stages jeunesse gouvernementale, identifié dans le cadre des travaux de la Table, le Ministère a mis en place une cellule d'optimisation interministérielle. Cet exercice de concertation a permis de proposer les orientations suivantes :

- Créer un guichet unique pour l'offre de stages jeunesse au Québec;
- Élargir l'offre de services à l'ensemble des jeunes sur le territoire québécois et canadien;
- Regrouper les quatre offices jeunesse au sein d'un seul organisme;
- Offrir une nouvelle offre de stages ciblés.

Enfin, les travaux de la Table s'arrimeront avec la mise en œuvre de la Stratégie d'action jeunesse annoncée par le gouvernement.

LA TRANSPARENCE ET LA DIVULGATION DES DÉPENSES DU MINISTÈRE

À compter du 1^{er} avril 2015, la mise en œuvre du nouveau Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels a engendré la mise en place de nouveaux processus en matière de diffusion de l'information. Ainsi, le Ministère, tout comme les autres ministères et organismes du Gouvernement du Québec, assure, sur une base trimestrielle, la publication sur son site Internet des informations relatives aux déplacements de la ministre des Relations internationales et de la Francophonie, du personnel de son cabinet, de ses titulaires d'emplois supérieurs et de son personnel régulier

Pour cela, le Ministère a créé un nouveau mécanisme de mise en ligne des données qui facilite la mise à jour des dépenses et assure 100 % de la publication des frais de déplacement engagés annuellement, en incluant des descriptions complètes des activités tenues.

ns Unies

gements Climati

21/CMP11

s France

ON D.

DEC 15



3

UTILISATION DES RESSOURCES

Journée de l'Action – Conférence des Nations unies sur les changements climatiques (CdP-21), Paris

Le premier ministre, a pris la parole à l'occasion de la Journée de l'Action CdP-21. Lors de cette séance, intitulée *Transformer nos systèmes de production*, le premier ministre a présenté le marché du carbone à près de 1 000 délégués et déléguées venus de tous les continents.

© Patrick Lachance

3.1

RESSOURCES HUMAINES

EFFECTIF

Au 31 mars 2016, 433 personnes travaillaient au Ministère (y compris les employés recrutés localement¹⁹), soit 401 employés réguliers et 32 employés occasionnels. Pour 2015-2016, la cible d'effectif du Ministère s'élevait à 501 équivalents à temps complet (ETC). Un ETC équivaut à un employé qui aurait travaillé à temps complet pendant toute une année financière. En ce sens, plus d'un employé peut être associé à un ETC.

Effectif en poste au 31 mars 2016

	AU QUÉBEC			À L'ÉTRANGER ²⁰			TOTAL
	RÉGULIERS	OCCASIONNELS	TOTAL PARTIEL	RÉGULIERS	OCCASIONNELS	TOTAL PARTIEL	
2015-2016	229	26	255	172	6	178	433
2014-2015	236	42	278	201	7	208	486
ÉCART	-7	-16	-23	-29	-1	-30	-53²¹

Évolution de la répartition de l'effectif régulier par catégories d'emploi

CATÉGORIES D'EMPLOI	NOMBRE D'EMPLOYÉS RÉGULIERS EN POURCENTAGE			
	2015-2016	%	2014-2015	%
Administrateurs d'État, chefs de poste et cadres	49	12,2	54	12,4
Professionnels	230	57,4	236	54
Techniciens	79	19,7	90	20,6
Personnel de bureau et ouvriers	43	10,7	57	13,0
TOTAL	401	100	437	100

¹⁹ Personnel recruté localement dans les pays où sont situées les représentations du Québec à l'étranger.

²⁰ Ces données comprennent les employés affectés à l'étranger et les employés recrutés localement.

²¹ Cet écart est notamment attribuable à l'exercice de repositionnement du Ministère réalisé au printemps 2015.

Répartition de l'effectif régulier du siège (au Québec) au 31 mars 2016

SECTEUR D'ACTIVITÉ	NOMBRE D'EMPLOYÉS AU 31 MARS 2016	NOMBRE D'EMPLOYÉS AU 31 MARS 2015	ÉCART
Services à l'organisation	81	79	2
Affaires bilatérales	55	52	3
Politiques et affaires francophones et multilatérales	36	34	2
Concertation de l'action internationale et Protocole	30	29	1
Sous-ministre et autres	27	42	-15

Effectif utilisé²² au 31 mars 2016

EMPLOYÉS DU SIÈGE ET AFFECTÉS À L'ÉTRANGER					
	RÉGULIERS	OCCASIONNELS	SOUS-TOTAL	ERL	TOTAL
2015-2016	253,77	25,11	278,88	132,75	411,63
2014-2015	283,60	46,84	330,44	156,49	486,93
ÉCART	-29,83	-21,73	-51,56	-23,74	-75,30

Répartition de l'effectif régulier du réseau des représentations du Québec à l'étranger au 31 mars 2016

Les employés travaillant à l'étranger sont majoritairement recrutés localement, dans les pays où sont situées les représentations du Québec. Ces employés, au nombre de 136 (79,1 %) au 31 mars 2016, ne sont pas soumis à la Loi sur la fonction publique. Par ailleurs, 36 personnes (20,9 %) sont affectées à l'étranger, dont 13 sont nommées en vertu de l'article 28 de la Loi sur le ministère des Relations internationales et ne sont donc pas assujetties à la Loi sur la fonction publique.

²² Effectif utilisé : consommation d'équivalents temps complet qui représente les heures travaillées et payées du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016. Cela n'inclut pas les primes ni les heures supplémentaires.

FORMATION ET DÉVELOPPEMENT

En 2015-2016, le Ministère a investi 434 121 \$ dans la formation de son personnel. Cette somme comprend les coûts directs et indirects liés à la formation ainsi que les salaires du personnel.

Évolution de l'investissement en formation

INDICATEURS	CIBLE GOUVERNEMENTALE	RÉSULTATS 2015-2016	RÉSULTATS 2014-2015
Pourcentage de la masse salariale accordé aux dépenses liées à la formation des ressources humaines	1 %	1 %	1,07 %
Nombre moyen de jours par personne consacrés à la formation des ressources humaines	S. O.	2,2 jours	2,3 jours
Sommes allouées par personne	S. O.	1 003 \$	971 \$

Répartition des dépenses totales destinées à la formation et au développement du personnel par champ d'activité²³

CHAMPS D'ACTIVITÉ	2015-2016	2014-2015	2013-2014
Favoriser le développement des compétences	91 755 \$	102 714 \$	174 403 \$
Soutenir l'acquisition des habiletés de gestion	26 053 \$	28 182 \$	44 383 \$
Acquérir de nouvelles connaissances technologiques	11 752 \$	4 170 \$	32 621 \$
Favoriser l'intégration du personnel et le cheminement de carrière	41 251 \$	64 497 \$	110 363 \$
Améliorer les capacités de communication orale et écrite	5 696 \$	7 097 \$	7 755 \$

Jours de formation selon les catégories d'emploi

CATÉGORIES D'EMPLOI	2015-2016	2014-2015	2013-2014
Cadres	244,5	154	229
Professionnels	613	761	974
Fonctionnaires	94,5	208	393

²³ La répartition des dépenses présentées dans le tableau n'inclut pas le salaire du personnel.

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Le Ministère a offert des services et organisé plusieurs activités en 2015-2016 pour favoriser la santé et la sécurité de ses employés, notamment :

- le Programme d'aide aux employés (PAE);
- la mise sur pied d'un comité santé et mieux-être;
- des formations en secourisme;
- un service d'ergonomie;
- une vaccination antigrippale;
- des séances d'activité physique sur l'heure du midi;
- la reconduction des ententes avec certains centres de conditionnement physique;
- la participation au Défi Entreprises;
- la participation à certaines activités du Regroupement de réseaux en santé des personnes au travail;
- la participation aux conférences midi offertes par le comité des programmes d'aide aux employés de la colline Parlementaire.

GESTION PRÉVISIONNELLE ET RÉDUCTION DE LA TAILLE DE LA FONCTION PUBLIQUE

En 2015-2016, on a dénombré 14 départs à la retraite, ce qui constitue 5,6 % du personnel régulier assujéti à la Loi sur la fonction publique. Le nombre de départs à la retraite prévus en 2016-2017 est de 15. D'après leur date d'entrée en fonction, il est estimé qu'environ deux personnes pourraient prendre leur retraite en 2017-2018.

Nombre d'employés par catégories d'emploi ayant pris leur retraite

	2015-2016	2014-2015	2013-2014
Personnel d'encadrement	4	5	1
Professionnels	6	7	7
Fonctionnaires	4	6	11

Taux de départ volontaire (taux de roulement) du personnel régulier

	2015-2016	2014-2015	2013-2014
Taux de départ volontaire (%)	11,7	14,3	15,0

Le taux de roulement du personnel régulier du Ministère s'est élevé à 11,7 %. Il exclut les employés recrutés localement ainsi que ceux d'autres ministères qui avaient été affectés dans des représentations du Québec à l'étranger et qui sont de retour au Québec. En excluant les départs à la retraite, ce taux passe de 11,7 % à 6,3 %.

GESTION ET CONTRÔLE DE L'EFFECTIF

Conformément à la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État, le Ministère fait état de l'application des dispositions prévues concernant le dénombrement de l'effectif et sa répartition par catégorie d'emploi. Pour l'année 2015-2016, la cible de 501 ETC fixée a été respectée.

Répartition de l'effectif pour la période du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016

CATÉGORIES	ETC	NOMBRE D'EMPLOYÉS AU 31 MARS 2016
1. Personnel d'encadrement	51,36	51
2. Personnel professionnel	151,05	162
3. Personnel de bureau, technicien et assimilé	74,45	77
4. Ouvriers, personnel d'entretien et de service	2,02	2
5. Employés recrutés localement	132,75	141 ²⁴
TOTAL PARTIEL	411,63	433
6. Étudiants et stagiaires	0	1
TOTAL	411,63	434

CONTRATS DE SERVICE

Contrats de service dont le montant est de 25 000 \$ et plus, conclus entre le 1^{er} avril 2015 et le 31 mars 2016

	NOMBRE	VALEUR
Contrats de service avec une personne physique	1	96 997 \$
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique	16	1 293 255 \$
TOTAL	17	1 390 252 \$

ABSENTÉISME ET MALADIE

En 2015-2016, le taux d'absentéisme au Ministère a été de 3,8 %, comparativement à la moyenne de la fonction publique qui a été de 4,87 %²⁵ en 2013-2014.

²⁴ Ce nombre inclut 88 employés recrutés localement appartenant à la catégorie « Personnel professionnel » et 53 appartenant à la catégorie « Personnel de bureau, technicien et assimilé ».

²⁵ Source : *Portrait statistique en santé des personnes au travail 2013-2014* publié par le Secrétariat du Conseil du trésor. La moyenne du taux d'absentéisme de la fonction publique n'a toujours pas été publiée pour l'année 2014-2015.

3.2

RESSOURCES FINANCIÈRES

LES DÉPENSES

Le budget de dépenses 2015-2016 du Ministère s'élevait à 94,7 millions de dollars. La dépense probable a atteint 98,3 millions de dollars, soit un écart de 3,6 millions de dollars sur le budget initial. Cet écart s'explique principalement par des dépenses additionnelles de 4,0 millions de dollars autofinancées par des crédits en provenance du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) relativement aux activités liées à l'immigration dans le réseau, et en raison d'une suspension du droit d'engager des crédits, déterminée par le Conseil du trésor correspondant à 0,2 million de dollars.

Il importe de préciser qu'à compter de l'exercice 2015-2016, des crédits d'affectation à un fonds spécial, soit le Fonds d'aide à l'action communautaire autonome (FAACA), sont dorénavant présentés aux livres du Ministère pour un montant de 3,1 millions de dollars.

Dépenses par secteurs d'activités en M\$

		2015-2016	2014-2015	2013-2014
		BUDGET DES DÉPENSES	DÉPENSES PROBABLES ²⁶	DÉPENSES RÉELLES ²⁷
				DÉPENSES RÉELLES ²⁸
Siège au Québec	Administration	14,3	13,3	14,7
	Affaires bilatérales	11,6	11,6	12,3
	Commerce extérieur	-	-	-
	Politiques et affaires francophones et multilatérales	23,4	23,4	16,8
	Concertation de l'action internationale et Protocole	2,9	3,1	3,0
	Sous-ministre et autres	2,9	3,1	4,3
Réseau des représentations du Québec à l'étranger		39,6	43,8	46,7
TOTAL		94,7	98,3	97,8
				130,8

²⁶ Les états financiers du Gouvernement du Québec, y compris ceux du Ministère, seront présentés à l'Assemblée nationale par le ministre des Finances, lors du dépôt des comptes publics de 2015-2016.

²⁷ Les dépenses proviennent des comptes publics de 2014-2015.

²⁸ Les dépenses proviennent des comptes publics de 2013-2014.

Évolution des dépenses en M\$ et variation en pourcentage

		2015-2016	2014-2015	ÉCART (\$)	VARIATION (%)
		DÉPENSES PROBABLES (\$)	DÉPENSES RÉELLES (\$)		
Siège au Québec	Administration	13,3	14,7	-1,4	-9,5
	Affaires bilatérales	11,6	12,3	-0,7	-5,7
	Politiques et affaires francophones et multilatérales	23,4	16,8	6,6	39,3
	Concertation de l'action internationale et Protocole	3,1	3,0	0,1	3,3
	Sous-ministre et autres	3,1	4,3	-1,2	-27,9
Réseau des représentations du Québec à l'étranger		43,8	46,7	-2,9	-6,2
TOTAL		98,3	97,8	0,5	0,5

L'écart entre la dépense probable 2015-2016 et les dépenses réelles 2014-2015 s'élève à 0,5 million de dollars. De ce montant, 3,1 millions de dollars sont liés au nouveau poste budgétaire lié à l'affectation au Fonds d'aide à l'action communautaire autonome, présenté depuis 2015-2016 aux livres du Ministère. En excluant cette différence, la dépense du Ministère s'est contractée de 2,6 millions de dollars, ce qui répond aux mesures d'économies demandées à l'ensemble des portefeuilles ministériels en vue d'atteindre l'équilibre budgétaire.

RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR CATÉGORIES

Répartition des dépenses par catégories en M\$

CATÉGORIES DE DÉPENSES	DÉPENSES PROBABLES		DÉPENSES RÉELLES
	2015-2016	2014-2015	2013-2014 ²⁹
Rémunération	50,6	55,3	62,1
- Siège au Québec	20,2	22,9	29,8
- Représentations du Québec à l'étranger	30,4	32,4	32,3
Fonctionnement	20,6	22,6	30,8
- Siège au Québec	7,2	8,1	14,2
- Représentations du Québec à l'étranger	13,4	14,5	16,6
Transferts (subventions)	24,0	19,9	37,9
- Organismes de la Francophonie	9,7	5,8	8,6
- Organismes voués à la jeunesse	4,6	4,7	4,9
- Québec sans frontières et autres	2,7	2,6	2,7
- Soutien à l'implantation d'organisations internationales	3,8	3,6	3,3
- Subventions aux affaires bilatérales et programmes de coopération	2,3	2,3	2,6
- Politiques et affaires francophones et multilatérales — Divers	0,8	0,8	1,0
- Subventions liées au développement des marchés	-	-	14,7
- Autres crédits de transfert	0,1	0,1	0,1
FAACA	3,1	-	-
TOTAL	98,3	97,8	130,8

²⁹ La répartition de la dépense réelle totale a été revue pour des fins de comparabilité avec les données de 2014-2015 et de 2015-2016.

LES INVESTISSEMENTS

En 2015-2016, le Ministère a effectué des investissements de 31,9 millions de dollars, dont 31,5 millions de dollars en immobilisations et 0,4 million de dollars représentant les débours en prêts, placements et avances. L'écart de 21 millions de dollars observé, dans le tableau suivant, entre les débours probables et le budget initial en immobilisations provient de l'achat, au cours de l'exercice financier, de deux nouvelles résidences officielles à Londres et Munich. Le produit de la vente des deux anciennes résidences a généré des crédits d'investissement suffisants pour combler cet écart budgétaire.

Évolution des débours

	2015-2016		2014-2015	2013-2014
	BUDGET	DÉBOURS PROBABLES ³⁰	DÉBOURS RÉELS ³¹	DÉBOURS RÉELS ³²
Immobilisations	10,5	31,5	1,2	11,4
Prêts, placements et avances	1,0	0,4	0,4	(0,4)

Compte tenu du contexte budgétaire, pour l'exercice 2015-2016, les opérations immobilières se sont traduites par une continuité relativement au repositionnement effectué au sein du réseau des représentations du Québec.

³⁰ Les états financiers du Gouvernement du Québec, y compris ceux du Ministère, seront présentés à l'Assemblée nationale par le ministre des Finances, lors du dépôt des comptes publics de 2015-2016.

³¹ Les données proviennent des comptes publics de 2014-2015.

³² Les données proviennent des comptes publics de 2013-2014.

3.3

RESSOURCES INFORMATIONNELLES

BILAN DES RÉALISATIONS DANS LE DOMAINE DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES EN 2015-2016

Dans le domaine des ressources informationnelles (RI), l'année 2015-2016 se caractérise par l'amélioration continue de l'infrastructure technologique et des systèmes. En effet, un seul projet, pour une nouvelle solution de suivi du courrier ministériel, a été mis en œuvre. La majeure partie des activités a donc été axée sur l'entretien préventif dans le but de maintenir la performance des équipements et des systèmes informatiques. À cet égard, certains équipements de télécommunication ayant atteint leur fin de vie utile ont été remplacés et des mises à jour ont été effectuées sur des systèmes informatiques désuets. De plus, le Ministère a notamment procédé à la refonte de l'intranet de façon à en faire un outil de communication interne plus efficace, conforme aux standards d'accessibilité et nécessitant moins d'efforts d'entretien.

Le Ministère a poursuivi ses démarches de remplacement de l'outil interne de suivi du courrier. À terme, l'objectif de ce projet est d'optimiser les processus et d'améliorer l'efficacité du traitement des dossiers ministériels.

Par ailleurs, le Ministère a élaboré un plan directeur en ressources informationnelles qui définit la vision, les orientations et les objectifs en RI pour soutenir l'organisation dans la réalisation de sa mission. Il guidera les réalisations dans le domaine des RI au cours des prochaines années.

Les investissements en immobilisations informatiques réalisés en 2015-2016 sont de 364 899 \$ comparativement à 341 928 \$ en 2014-2015. Ils ont servi à financer la mise à niveau de composantes liées aux télécommunications et la mise à jour de certains équipements bureautiques utilisés par les employés.

BILAN ANNUEL DES RÉALISATIONS DANS LE DOMAINE DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Liste et état d'avancement des principaux projets en ressources informationnelles

LISTE DES PROJETS	AVANCEMENT 2015-2016 (%)	AVANCEMENT 2014-2015 (%)	EXPLICATION SOMMAIRE DES ÉCARTS
Nouvelle solution pour le suivi du courrier	60 %	45 %	Progression du projet

Liste et ressources affectées aux principaux projets en ressources informationnelles

LISTE DES PROJETS	RESSOURCES HUMAINES PRÉVUES (ETC)	RESSOURCES HUMAINES UTILISÉES (ETC)	RESSOURCES FINANCIÈRES PRÉVUES K\$	RESSOURCES FINANCIÈRES UTILISÉES K\$	EXPLICATION SOMMAIRE DES ÉCARTS
Nouvelle solution pour le suivi du courrier	0,7	0,25	50,6	17,8	Repositionnement mineur du projet

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT ET AUTRES ACTIVITÉS EN RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Débours planifiés et réels en ressources informationnelles pour la période 2015-2016

	DÉBOURS PLANIFIÉS EN RI (k\$)	DÉBOURS RÉELS EN RI POUR L'EXERCICE (k\$)	ÉCARTS (k\$)
Projets de développement	50,6	17,8	-32,8
Autres activités	2 901,3	2 568,1	-333,2
TOTAL	2 951,9	2 585,9	-366

Nombre de projets en ressources informationnelles pour la période 2015-2016

	2015-2016
Nombre de projets en cours au début de l'exercice	1
Nombre de projets entrepris au cours de l'exercice	0
Nombre de projets en cours à la fin de l'exercice	1
Nombre de projets terminés au cours de l'exercice	0

RÉALISATIONS EN 2015-2016 QUI ONT AMÉLIORÉ LES PROCESSUS DE L'ORGANISATION AINSI QUE LES BÉNÉFICES QUI S'Y RAPPORTENT

Au cours de l'année, la livraison du nouvel intranet a grandement facilité la gestion des communications pour l'ensemble du personnel. Il s'agit d'une interface unique où chaque employé a accès à une quantité importante d'information concernant le Ministère, tout en ayant l'occasion d'y personnaliser son profil. Certains renseignements sont adaptés au réseau, tels que l'affichage de l'heure locale ainsi que le statut des employés, par exemple, en cas d'absence.

Dans le cadre de la relocalisation du Bureau du Québec à Barcelone, une nouvelle infrastructure technologique de connexion, sans serveur local, a été introduite. Cette solution est plus mobile, moins encombrante et beaucoup moins coûteuse, tout en offrant la même gamme de services à l'utilisateur et la même garantie de sécurité que l'infrastructure antérieure.

Par ailleurs, le Système de gestion des CT, mis en place en 2012 pour le suivi et l'approbation des dépenses liées aux déplacements à l'étranger, a été amélioré afin d'intégrer le traitement et l'approbation des frais liés aux réceptions et aux activités d'accueil (CT réception). L'intégration des CT réception a permis de réduire les efforts de reddition de comptes exigée par le Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels. De plus, le traitement des CT déplacements provenant du ministère du Conseil exécutif y a été intégré. Cette intégration, en vigueur depuis le 1^{er} avril 2016, permettra d'accélérer et de simplifier le processus de traitement des CT de ce ministère et d'éliminer la transmission de documents papier et par courriel.

Enfin, des améliorations apportées au système de suivi des indicateurs de résultats du plan stratégique 2014-2018 ont facilité la collecte d'information auprès des différents secteurs du Ministère. De cette façon, le processus associé aux exercices de reddition de comptes a été amélioré.

SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES STANDARDS SUR L'ACCESSIBILITÉ DU WEB POUR L'EXERCICE FINANCIER 2015-2016

CONFORMITÉ

Les sites Internet du Ministère (www.mrif.gouv.qc.ca, www.international.gouv.qc.ca) et l'intranet sont conformes au standard d'accessibilité d'un site Web. Pour ce qui est du site promotionnel Québec sans frontières, seules les mesures transitoires requises par le standard ont été apportées. Une optimisation de ce site est prévue éventuellement.

Tous les documents PDF déposés dans les sites Internet du Ministère, à l'exception des numérisations, ont été produits conformément au standard sur l'accessibilité d'un document téléchargeable.

OBSTACLES ET SITUATIONS PARTICULIÈRES

Il y a un enjeu pour le Ministère d'assurer la mise en ligne de tous les fichiers accessibles dans le cadre de la modification du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels. En effet, le Ministère est tenu de mettre en ligne les décisions et les documents transmis à la suite des demandes d'accès à l'information. Cette obligation nécessite la mise en ligne de documents parfois volumineux, anonymisés et transférés en fichiers images dans les cinq jours ouvrables suivant leur transmission aux demandeurs.

Pour les documents téléchargeables, il existe peu de soutien et d'encadrement offerts au Ministère afin d'évaluer la qualité de l'accessibilité.

PLAN D'ACTION

Le Ministère n'a élaboré aucun plan d'action.

SENSIBILISATION ET FORMATION

Au cours de l'année 2015-2016, aucune formation n'a été donnée au personnel. Toutefois, des capsules sur l'accessibilité sont disponibles dans l'intranet.

RESSOURCES MISES À CONTRIBUTION

La mise en application du standard relatif aux sites Web est réalisée en collaboration avec la Direction des communications et des affaires publiques et la Direction du développement des solutions d'affaires.

Quant à la mise en application du standard relatif aux documents téléchargeables, elle est réalisée en collaboration avec les unités responsables des contenus.

CADRE DE GOUVERNANCE

Le Ministère n'a produit aucun cadre de gouvernance.

4

RÉSULTATS LIÉS AU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Visite du territoire du Plan Nord

La ministre des Relations internationales et de la Francophonie, le ministre responsable des Affaires autochtones, le député d'Ungava et le président-directeur général de la Société du Plan Nord, ont mené une mission sur le territoire du Plan Nord en compagnie d'une douzaine de membres du corps diplomatique et consulaire provenant principalement des États membres de l'Union européenne.

© Martin Dionne

4.1

RÉSULTATS LIÉS AU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2009-2015 POUR L'ANNÉE 2015-2016

Le 13 avril 2006, l'Assemblée nationale a adopté la Loi sur le développement durable afin d'améliorer le mieux-être, la santé et la qualité de la vie des citoyens du Québec. La Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013, prolongée jusqu'au 31 décembre 2014, constitue le plan de mise en œuvre de cette loi. Pour contribuer à la réalisation de la Stratégie, les ministères, les organismes et les entreprises d'État visés par la Loi devaient publier un Plan d'action de développement durable au plus tard le 31 mars 2009. De plus, l'article 17 de la Loi précise que chaque ministère, organisme et entreprise de l'administration publique devra faire état, sous une rubrique spéciale dans son rapport annuel de gestion, des objectifs particuliers qu'il s'est fixés ainsi que des différentes activités ou interventions réalisées en matière de développement durable.

Le Plan d'action de développement durable 2009-2015 du Ministère contribue à cette démarche gouvernementale et incite le personnel à prendre en compte les dimensions du développement durable dans leurs activités quotidiennes. Couvrant initialement la période 2009-2015, ce plan est prolongé jusqu'au 31 mars 2016 en attendant le prochain plan d'action ministériel. Il propose neuf actions liées tant à la mission première du Ministère qu'à sa gestion administrative, dont une action visant à contribuer à la mise en œuvre de l'Agenda 21 de la culture du Québec. La section qui suit présente les résultats du Plan d'action de développement durable pour l'année 2015-2016.

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2016-2020

Une nouvelle Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020 a été adoptée en décembre 2015. Un comité a été mis sur pied afin d'élaborer le nouveau plan d'action de développement durable 2016-2020 du Ministère. Ce nouveau plan d'action détermine les actions que le Ministère s'engage à déployer d'ici à 2020, tant dans sa gestion interne que dans son action internationale, en matière d'intégration du développement durable à ses activités. Ce plan d'action entrera en vigueur rétroactivement au 1^{er} avril 2016 et sera officiellement lancé au courant de l'année. Pour cette raison, la reddition de comptes en cours est basée sur le précédent plan d'action de développement durable.

ACTION 1

Mettre en œuvre des activités contribuant à la réalisation du Plan gouvernemental de sensibilisation et de formation du personnel de l'administration publique.

Orientation

gouvernementale 1

Informar, sensibiliser, éduquer, innover.

Objectif

gouvernemental 1

Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable. Favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière ainsi que l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre.

Objectif

organisationnel 1

Faire connaître la nature et la portée du concept de développement durable.

CIBLES ET INDICATEURS	2015-2016	2014-2015	2013-2014	2012-2013	2011-2012	2010-2011
Taux des employés rejoints par les activités de sensibilisation au développement durable. (cible : 80 % d'ici 2011)	-	-	-	-	-	90 % ³³
Taux des employés ayant acquis une connaissance suffisante de la démarche de développement durable pour la prendre en compte dans leurs activités régulières. (cible : 50 % du personnel ciblé par les activités de formation)	35 %	35 %	30 %	30 %	28 %	28 % ³⁴
Nombre d'activités mises en œuvre.	30	33	26	49	41	24

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

En 2015-2016, 30 manchettes ont été publiées dans l'intranet du Ministère afin de donner de l'information sur différentes initiatives en matière de développement durable. Mentionnons, entre autres, le suivi des travaux du Comité d'élaboration du prochain plan d'action de développement durable et une invitation à une séance d'information sur la participation du Québec à la Cdp-21. De plus, le Programme de retour garanti à domicile, l'Abonne-Bus, la Journée de l'environnement dans l'administration publique ainsi que la Semaine des transports collectifs et actifs ont aussi fait l'objet de mentions dans l'intranet ministériel. Par ailleurs, le Ministère a renouvelé sa participation au Défi Entreprises, une activité sportive visant à promouvoir la bonne forme physique ainsi que l'esprit d'équipe en milieu de travail. Cette année, 20 employés ont fièrement représenté le Ministère et ont relevé le défi de parcourir, en courant ou en marchant, de 5 à 10 km.

³³ Étant donné qu'il s'agit d'une cible gouvernementale, et pour assurer une méthode de calcul rigoureuse et uniforme, un sondage a été réalisé par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) auprès de l'ensemble du personnel de l'administration publique. Il a été convenu, le 4 novembre 2010, par le Comité interministériel de développement durable (CIDD), que le sondage global remplacerait l'obligation que les MO se sont donnée quant à la mesure du taux de sensibilisation pour leur propre organisation. Le résultat présenté ici est donc celui du sondage gouvernemental réalisé par l'ISQ.

³⁴ À la suite de l'adoption par le CIDD, le 4 juin 2010, de la « Ligne directrice sur la formation en développement durable à l'intention du personnel des ministères et organismes gouvernementaux », le libellé initial de la cible publiée dans la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013 est modifié pour la rendre plus claire, réaliste et réalisable. Par conséquent, la cible figurant dans le Plan d'action de développement durable 2009-2015 du Ministère est modifiée afin de la rendre conforme à la nouvelle cible gouvernementale retenue.

ACTION 2

Favoriser le rayonnement international de l'expertise québécoise en matière de développement durable.

Orientation

gouvernementale 1

Informar, sensibiliser, éduquer, innover.

Objectif

gouvernemental 1

Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable. Favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière ainsi que l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre.

Objectif

organisationnel 1

Faire connaître la nature et la portée du concept de développement durable.

CIBLES ET INDICATEURS	2015-2016	2014-2015	2013-2014	2012-2013	2011-2012	2010-2011
Nombre d'initiatives de promotion internationale de la démarche québécoise de développement durable.	45	17	16	4	4	4

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

Le rayonnement international de l'expertise québécoise dans le domaine du développement durable s'effectue sur l'ensemble des territoires à l'occasion de missions, d'allocutions et de rencontres avec des représentants étrangers. Plus particulièrement en 2015-2016, 45 initiatives de promotion internationale de la démarche québécoise de développement durable ont été effectuées à l'étranger. Elles font référence aux allocutions prononcées à l'étranger par le premier ministre, la ministre des Relations internationales et de la Francophonie ou par un représentant de cette dernière. L'objectif premier de ces allocutions est de faire connaître et de mettre en valeur la démarche québécoise de développement durable et les principales réalisations du Québec dans le domaine.

Voici une liste non exhaustive des allocutions qui ont favorisé le rayonnement international de l'expertise québécoise en matière de développement durable :

- Discours du premier ministre à :
 - l'occasion de la réception offerte par l'Assemblée nationale à la Secrétaire générale de la Francophonie, en juin 2015;
 - l'ouverture des travaux du Sommet des gouverneurs et des premiers ministres des Grands Lacs et du Saint-Laurent, en juin 2015;
 - la séance plénière d'ouverture de la 3^e Assemblée de l'Arctic Circle à Reykjavik, en Islande, en octobre 2015;
 - l'annonce des mesures de coopération climatique, dans le cadre de la Conférence de Paris sur les changements climatiques, à Paris, en décembre 2015.

- Discours de la ministre des Relations internationales et de la Francophonie à l'occasion de :
 - la réunion annuelle de la Commission des Grands Lacs, Chicago, en septembre 2015;
 - la visite du corps diplomatique et consulaire sur le territoire du Plan Nord, en octobre 2015.
- Discours du sous-ministre adjoint aux Politiques et affaires francophones et multilatérales à une conférence sur le thème *Regional Governments in International Affairs: Lessons from the Arctic*, à Toronto, en septembre 2015.

ACTION 3

Offrir au personnel un environnement de travail sain, tant sur le plan de la santé que de la sécurité et de la qualité de vie.

Orientation

gouvernementale 2

Réduire et gérer les risques pour améliorer la santé, la sécurité et l'environnement.

Objectif

gouvernemental 4

Poursuivre le développement et la promotion d'une culture de la prévention et établir des conditions favorables à la santé, à la sécurité et à l'environnement.

Objectif

organisationnel 2

Maintenir et améliorer la santé physique et psychologique du personnel.

CIBLES ET INDICATEURS	2015-2016	2014-2015	2013-2014	2012-2013	2011-2012	2010-2011
Nombre d'activités mises en œuvre et poursuivies favorisant la santé, la sécurité et la qualité de la vie. (cible : 15 par année)	17	16	15	15	15	15

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

Soucieux d'offrir un environnement de travail sain à ses employés, le Ministère a assuré la mise en œuvre de cette action par la réalisation de 17 activités (7 en santé, 6 en sécurité et 4 en qualité de la vie). Ainsi, les employés bénéficient par exemple d'un régime d'horaire variable qui permet la conciliation travail-famille et d'un programme d'aide aux employés afin de favoriser le bien-être au travail. La vaccination antigrippale, des séances d'activité physique sur l'heure du midi, des formations en secourisme sont aussi offertes, de même que des ententes avec certains centres de conditionnement physique ont été conclues.

Le Ministère a par ailleurs poursuivi la sensibilisation des employés du siège et des représentations du Québec à l'étranger aux mesures de sécurité mises en place. Il s'assure de mettre continuellement à jour les plans de mesures d'urgence et veille à bien les communiquer aux employés, notamment aux personnes nouvellement en poste.

Initiatives en santé :

- 1 Vaccination antigrippale;
- 2 Séances d'activité physique sur l'heure du midi;
- 3 Mise sur pied d'un comité santé et mieux-être;
- 4 Reconduction d'ententes avec certains centres de conditionnement physique;
- 5 Participation au Défi Entreprises;
- 6 Participation à certaines activités du Regroupement de réseaux en santé des personnes au travail;
- 7 Formations en secourisme.

Initiatives en sécurité :

- 8 Poursuite de la sensibilisation des employés du siège et des représentations du Québec à l'étranger aux mesures de sécurité mises en place;
- 9 Mise à jour en continu des plans de mesures d'urgence et communications aux employés, notamment à ceux nouvellement en poste;
- 10 Mobilisation de la cellule de crise du Ministère à 12 reprises, notamment à la suite des attentats de Paris en novembre 2015, de Jakarta (Indonésie) et d'Ouagadougou (Burkina Faso) en janvier 2016 et de Bruxelles en mars 2016;
- 11 Exercice d'évacuation réalisé annuellement;
- 12 Manuel de procédures d'urgence mis à jour deux fois par année pour les représentations du Québec à l'étranger;
- 13 Poursuite de l'entretien des équipements de sécurité du Ministère.

Initiatives en qualité de la vie :

- 14 Service d'ergonomie;
- 15 Participation aux conférences-midi organisées par le comité des programmes d'aide aux employés de la colline Parlementaire;
- 16 Programme d'aide aux employés;
- 17 Régime d'horaire variable.

ACTION 4

Mettre en œuvre des pratiques et des activités contribuant aux dispositions de la Politique pour un gouvernement écoresponsable.

Orientation

gouvernementale 3

Produire et consommer de façon responsable.

Objectif

gouvernemental 6

Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et des organismes gouvernementaux.

Objectif

organisationnel 3

Favoriser l'adoption de pratiques écoresponsables dans les activités quotidiennes de gestion du Ministère.

CIBLES ET INDICATEURS	2015-2016	2014-2015	2013-2014	2012-2013	2011-2012	2010-2011
Cadre de gestion environnementale élaboré d'ici 2011.	-	-	-	-	-	Réalisé
Nombre de mesures mises en œuvre et poursuivies.	5	5	5	4	3	12
État d'avancement de la mise en œuvre d'un cadre contribuant à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale et à l'instauration de pratiques d'acquisition écoresponsable.	En cours	En cours	En cours	En cours	En cours	Débuté

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

Le Ministère a poursuivi la mise en œuvre du Cadre de gestion environnementale (CGE) dont il s'est doté dans le but de diminuer l'empreinte écologique de ses activités importantes. En 2015-2016, des actions concrètes ont été posées afin de réduire l'impression de plusieurs publications ministérielles, dont le Rapport annuel de gestion 2014-2015. Certains documents ont également été produits uniquement en version électronique et déposés sur le Web. De plus, le Ministère a poursuivi l'achat exclusif de papier à impression 100 % recyclé et prône l'utilisation des copieurs multifonctions pour réduire le nombre d'appareils électroniques à recycler en fin de vie. Enfin, tout le papier d'impression mis aux rebuts est recyclé.

Afin de favoriser l'utilisation des modes de transport durable, le Ministère offre aux employés l'Abonne Bus, le Programme de retour garanti à domicile en cas d'urgence ainsi que l'inscription en ligne pour faciliter le jumelage des offres et des demandes de covoiturage du personnel.

Finalement, plusieurs représentations du Québec à l'étranger contribuent à ces efforts, notamment par des mesures de recyclage, tant pour le papier et les cartouches d'encre que pour les équipements informatiques.

ACTION 5

Organiser des activités protocolaires et des missions à l'étranger écoresponsables.

Orientation gouvernementale 3

Produire et consommer de façon responsable.

Objectif gouvernemental 6

Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et des organismes gouvernementaux.

Objectif organisationnel 3

Favoriser l'adoption de pratiques écoresponsables dans les activités quotidiennes de gestion du Ministère.

CIBLES ET INDICATEURS	2015-2016	2014-2015	2013-2014	2012-2013	2011-2012	2010-2011
Cadre de gestion écoresponsable des activités protocolaires élaboré d'ici 2011.	-	-	-	-	-	Réalisé
Nombre d'activités protocolaires et de missions à l'étranger écoresponsables.	0	0	0	0	0	0

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

Dans l'organisation de visites, de missions et d'autres activités officielles, le Protocole prend des mesures pour réduire autant que possible son empreinte écologique. Le Protocole doit cependant prendre en considération certaines contraintes particulières avec lesquelles il doit composer (sécurité, normes protocolaires, disponibilité ou non d'une offre écoresponsable, etc.).

Par exemple, lors de repas et de réceptions, le Protocole exige autant que possible l'utilisation de vaisselle réutilisable ainsi que de nappes et de serviettes de table lavables. En outre, le service de l'eau du robinet est privilégié plutôt que l'eau embouteillée. De plus, le Protocole sélectionne régulièrement des établissements dotés de programmes écoresponsables. Ces initiatives, qui varient selon les établissements, contribuent à réduire l'empreinte carbone, que ce soit par le compostage des matières résiduelles, l'achat de produits locaux ou l'utilisation de matériel réutilisable.

En matière de transport, le Protocole préconise l'utilisation de véhicules hybrides ou à faible émission de CO₂ lorsque ce type de véhicules est offert. C'est ainsi que le transport ferroviaire a été préféré au transport aérien pendant les missions de la ministre des Relations internationales et de la Francophonie en Belgique, en France et en Chine. De plus, lors de la participation de la délégation québécoise au Forum économique mondial de Davos, les fournisseurs de transport terrestre devaient respecter de strictes normes d'émission de CO₂.

Enfin, l'utilisation de tablettes électroniques lors d'événements (pour les programmes et les cahiers de mission, par exemple) permet de réduire considérablement l'impression de documents volumineux.

ACTION 6

Orienter les actions du Québec en promotion de la langue française vers le continent africain.

Orientation

gouvernementale 7

Sauvegarder et partager le patrimoine collectif.

Objectif

gouvernemental 21

Renforcer la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et scientifique.

Objectif

organisationnel 4

Promouvoir la langue française et la diversité des expressions culturelles.

CIBLE ET INDICATEUR	2015-2016	2014-2015
Nombre d'activités de promotion de la langue française du Québec	1	1

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

Le Ministère a poursuivi son appui à l'Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone (ODSEF), en vertu de l'entente 2013-2017 intervenue entre l'OIF, le MRIF, l'Agence universitaire de la Francophonie et l'Université Laval. Ainsi, 49 000 \$ ont été versés à l'ODSEF en 2015-2016.

Créé pour remédier à l'absence de données fiables sur l'évolution de la situation linguistique du français dans l'espace francophone, et plus particulièrement en Afrique, l'ODSEF appuie l'ensemble des initiatives permettant de circonscrire les dynamiques linguistiques et de mieux situer la place qu'occupe la langue française au sein des populations de la Francophonie. L'ODSEF a été responsable de la rédaction du chapitre sur le dénombrement des francophones dans le monde, qui figure dans le rapport de l'OIF sur la langue française, dévoilé en novembre 2014. Depuis 2010, première année de la contribution de l'ODSEF, ce document est abondamment cité comme la source la plus fiable de données sur les locuteurs de langue française dans le monde.

ACTION 7

Encourager le développement de partenariats en matière de développement durable.

Orientation gouvernementale 7

Sauvegarder et partager le patrimoine collectif.

Objectif gouvernemental 23

Intensifier la coopération avec les partenaires nationaux et internationaux sur des projets intégrés de développement durable.

Objectif organisationnel 5

Favoriser l'intégration de la démarche de développement durable dans l'action internationale du Gouvernement du Québec.

CIBLES ET INDICATEURS	2015-2016	2014-2015	2013-2014	2012-2013	2011-2012	2010-2011
Nombre d'activités internationales de partenaires québécois en matière de développement durable appuyées par le Ministère.	50	62	44	41	31	35
MODIFIÉ — Actions internationales importantes qui contribuent à la démarche québécoise de développement durable ^{35, 36} .	16	19	18	23	33	11

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

Afin d'intensifier la coopération entre les partenaires nationaux et internationaux sur des projets de développement durable, 50 projets portant sur le développement durable, réalisés par des partenaires québécois, ont été soutenus, notamment par les projets de coopération et les groupes de travail dont le Québec est partenaire. Par ailleurs, des actions internationales d'importance, contribuant à faire valoir la démarche de développement durable auprès de partenaires internationaux, sont réalisées en continu sur l'ensemble des territoires prioritaires. Ces actions incluent des missions, la participation à des conférences multilatérales internationales et la mise en œuvre de programmes à portée internationale favorisant le développement durable.

Dans cette optique, le Ministère a, au cours de l'année 2015-2016, facilité la participation du Québec à 16 missions et conférences internationales multilatérales qui traitaient d'enjeux de développement durable, dont la 21^e Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques à Paris. Enfin, le Ministère assure la gestion de deux programmes de solidarité et de développement international, soit le Programme québécois de développement international (PQDI) et le programme QSF, qui ont permis d'appuyer plusieurs initiatives ayant un lien direct avec le développement durable.

³⁵ Le libellé de cet indicateur, qui fait partie de la liste des indicateurs de mise en œuvre de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013, a été modifié. Il calcule dorénavant le nombre, et non plus le pourcentage, d'actions internationales importantes qui contribuent à la démarche québécoise de développement durable. Par souci de cohérence avec la Stratégie, le Ministère a modifié l'indicateur de son plan d'action.

³⁶ L'une des catégories d'actions internationales importantes, soit le nombre d'ententes de coopération signées, comptabilisées par l'indicateur de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013, n'est pas prise en considération dans le calcul de ce résultat, puisqu'elle fait l'objet d'une action distincte (voir l'action 8).

ACTION 8

Conclure des engagements internationaux liés aux objectifs de développement durable.

Orientation

gouvernementale 7

Sauvegarder et partager le patrimoine collectif.

Objectif

gouvernemental 23

le Intensifier la coopération avec les partenaires nationaux et internationaux sur des projets intégrés de développement durable.

Objectif

organisationnel 5

Favoriser l'intégration de la démarche de développement durable dans l'action internationale du Gouvernement du Québec.

CIBLES ET INDICATEURS	2015-2016	2014-2015	2013-2014	2012-2013	2011-2012	2010-2011
Nombre d'ententes signées en lien avec le développement durable.	8	6	5	12	21	5

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

La conclusion d'ententes internationales constitue l'un des moyens mis à la disposition du Ministère pour intensifier la coopération en matière de développement durable avec des partenaires nationaux et internationaux. Au cours de l'année 2015-2016, huit ententes relatives au développement durable ont été signées soit :

- l'Entente en matière de sécurité sociale entre le Gouvernement du Québec et le Gouvernement de la République de Pologne ainsi que l'arrangement administratif relatif à son application;
- l'Entente en matière de sécurité sociale entre le Gouvernement du Québec et le Gouvernement de la République de Corée ainsi que l'arrangement administratif pour son application;
- l'Entente entre le Gouvernement du Québec et le Secrétariat de l'environnement et des ressources naturelles des États-Unis mexicains visant à renforcer la coopération en matière d'environnement et de changements climatiques;
- l'Entente de coopération dans les domaines économique et commercial entre le Gouvernement du Québec et l'organisme gouvernemental PROMÉXICO des États-Unis mexicains, qui comprend parmi les secteurs prioritaires l'énergie et les ressources naturelles ainsi que l'environnement;
- l'Accord-cadre de coordination et de coopération entre le Gouvernement du Québec et le Gouvernement des États-Unis mexicains, qui comprend tous les domaines prioritaires de coopération des deux gouvernements;
- l'Entente de coopération en matière d'économie et de commerce entre le Gouvernement du Québec et la Commission du commerce de la municipalité de Shanghai, qui comprend, entre autres, parmi les secteurs prioritaires, l'environnement et la construction verte;
- l'Entente de coopération entre le Gouvernement du Québec, l'État de New York et l'État du Vermont, en matière d'environnement, relative à la gestion du lac Champlain;
- l'Entente complémentaire à l'Entente de coopération dans les domaines de la science et de la technologie entre le Gouvernement du Québec et le Gouvernement du Shandong, qui comprend notamment les secteurs prioritaires de l'environnement et du développement durable de même que des énergies renouvelables.

Enfin, le Ministère s'assure de tenir compte des préoccupations de développement durable lors de la négociation de nouveaux engagements internationaux. Il favorise en outre les pays en émergence lors de la conclusion d'ententes de sécurité sociale.

ACTION 9

Appuyer le partage d'expertise en développement durable dans le cadre des actions de solidarité internationale.

Orientation gouvernementale 7

Sauvegarder et partager le patrimoine collectif.

Objectif gouvernemental 23

Intensifier la coopération avec les partenaires nationaux et internationaux sur des projets intégrés de développement durable.

Objectif organisationnel 5

Favoriser l'intégration de la démarche de développement durable dans l'action internationale du Gouvernement du Québec

CIBLES ET INDICATEURS	2015-2016	2014-2015	2013-2014	2012-2013	2011-2012	2010-2011
Nombre d'initiatives soutenues par le Ministère.	104	104	96	113	111	117

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

Le Ministère soutient financièrement des organismes québécois de coopération internationale et leurs partenaires du Sud dans la réalisation de projets visant la mise en place de structures communautaires favorables au développement durable. En 2015-2016, 31 projets de développement international ont été soutenus par l'intermédiaire du PQDI. Pour sa part, le programme Québec sans frontières a soutenu 71 projets permettant la participation de 285 jeunes Québécois et de 24 jeunes étrangers à des projets de solidarité internationale dans divers domaines d'intervention relatifs au développement durable. Ces initiatives représentent un appui total de 4,7 millions de dollars³⁷.

Le Ministère a également soutenu la participation d'une experte québécoise à deux ateliers de renforcement des capacités portant sur les contributions prévues à l'échelle nationale, à Port-au-Prince (Haïti) et à Hanoi (Vietnam), organisés par l'Institut de la Francophonie pour le développement durable en vue de la CdP-21.

³⁷ Ce montant inclut quatre projets d'aide d'urgence pour un total de 200 000 \$.



15

AUTRES EXIGENCES LÉGALES OU GOUVERNEMENTALES

Mission de la ministre en Côte d'Ivoire et au Sénégal

La ministre des Relations internationales et de la Francophonie, a effectué une mission en Côte d'Ivoire et au Sénégal au cours du mois de mars 2016, où elle a notamment rencontré M^{me} Fatimata Sy, vice-présidente du Réseau Équitas Sénégal et membre du conseil d'administration de la Rencontre africaine pour la défense des droits de l'homme. La ministre a de plus signé, une entente qui confère une reconnaissance officielle au nouveau Bureau du Québec à Dakar, avec le ministre sénégalais des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur, M. Mankeur Ndiaye.

© Dominic Toupin

5.1

ACCÈS À L'INFORMATION ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

BILAN DE LA DIFFUSION DES DOCUMENTS

Conformément au Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels, le Ministère rend accessibles sur son site Internet les documents concernant son organisation, ses programmes et ses services, l'inventaire des fichiers contenant des renseignements personnels, les engagements financiers et les contrats octroyés par le Ministère, les lois et les règlements ainsi que les documents déposés à l'Assemblée nationale. On y trouve également le nom et les coordonnées du responsable ministériel de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels.

ACCÈS À L'INFORMATION

Le Ministère a reçu 63 demandes d'accès aux documents en 2015-2016. Parmi celles-ci, 34 demandes ont été traitées en 20 jours ou moins. Deux d'entre elles demeuraient en traitement au 31 mars 2016.

BILAN DU TRAITEMENT DES DEMANDES D'ACCÈS À L'INFORMATION

Types de réponses fournies aux demandes d'accès

	2015-2016
Demandes reçues	63
Demandes refusées	3
Demandes acceptées	23
Demandes partiellement acceptées	31
Demandes retirées par le requérant	4
Demandes en traitement au 31 mars	2

Conformément aux dispositions prévues par la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, le Ministère donne libre accès à ses documents. Dans les cas de refus d'accès à un document (partiel ou total), les principaux motifs évoqués sont basés sur les dispositions relatives à la protection des renseignements personnels. D'autres requêtes n'ont pu être entièrement satisfaites eu égard, entre autres, aux articles 9, 15, 18 à 25, 28 et 28.1, 30.1, 37 à 39, 49, 56. De plus, le demandeur a parfois été dirigé vers un autre ministère ou organisme, conformément à l'article 48 de la Loi, ou dirigé vers les documents disponibles sur Internet, en vertu de l'article 13.

Délais de traitement des demandes d'accès

	2015-2016 (nombre)
Délai normal de 20 jours (art. 47)	34
Délai supplémentaire de dix jours permis par la Loi, lorsque nécessaire (art. 47)	18
Délai supplémentaire de 35 jours lorsque nécessaire d'aviser un tiers (art. 25 et 49)	1
Demandes retirées par le requérant	4
Demandes en traitement au 31 mars	2
Demandes dont le traitement a excédé le délai	4

PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

La protection des renseignements personnels occupe une place importante dans la culture du Ministère. Cela s'avère particulièrement lors de projets qui nécessitent la collecte ou l'utilisation de renseignements personnels. Une fois soumis au responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels du Ministère, les projets sont évalués et balisés pour en assurer la conformité aux lois et aux directives gouvernementales en matière de protection des renseignements personnels.

L'année 2015-2016 a été axée sur la sensibilisation du personnel au nouveau règlement sur l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels, en particulier sur ses aspects relatifs à la publication des décisions rendues en accès à l'information et des données sur les dépenses du Ministère qui font dorénavant l'objet d'une diffusion trimestrielle.

FORMATION ET SENSIBILISATION

Dans le cadre d'une formation donnée à trois reprises en juin 2015, 34 employés du siège et dans le réseau ont été sensibilisés à la transparence gouvernementale et aux exigences du nouveau règlement sur la diffusion de l'information.

En accès à l'information

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION DU PERSONNEL EN ACCÈS À L'INFORMATION	NOMBRE D'EMPLOYÉS JOINTS
Accès à l'information pour les recrutés locaux dans le réseau	4
Accès aux documents dans le réseau	7
Caviardage des documents, procédure d'analyse	5
Articles de la Loi les plus utilisés au Ministère	5

En protection des renseignements personnels

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION DU PERSONNEL EN PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS	NOMBRE D'EMPLOYÉS JOINTS
Protection des renseignements personnels/sensibilisation Web 2.0	2
Protection des renseignements personnels/sensibilisation boîte Courriels	5
Protection des renseignements personnels/sensibilisation sauvegarde	2

5.2

EMPLOI ET QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE DANS L'ADMINISTRATION

La Politique linguistique du Ministère a été adoptée en juillet 2006. Elle peut être consultée sur le site intranet du Ministère par tous les employés du siège au Québec et du réseau des représentations du Québec à l'étranger. En 2015-2016, le Ministère a continué de veiller à l'utilisation adéquate de la langue française dans ses communications avec ses interlocuteurs et dans les documents officiels, tant imprimés qu'électroniques, dans le but de se conformer aux exigences de l'Office québécois de la langue française (OQLF) et de la Commission de toponymie du Québec. Le Ministère a également maintenu son étroite collaboration avec l'OQLF afin d'améliorer la qualité de la langue utilisée, tout en considérant le caractère international de certaines activités et en respectant les particularités de ses relations avec ses partenaires étrangers.

COMITÉ PERMANENT ET MANDATAIRE

Avez-vous un mandataire?	Oui
Au cours de l'exercice, avez-vous fait des activités pour faire connaître votre mandataire et son rôle?	Non
Votre organisation compte-t-elle moins de 50 employés?	Non
Avez-vous un comité permanent?	Oui
Combien y a-t-il eu de rencontres du comité permanent au cours de l'exercice?	Aucune
Au cours de l'exercice, avez-vous fait des activités pour faire connaître votre comité permanent?	Non

ÉTAPES DE L'ÉLABORATION OU DE L'APPROBATION DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE INSTITUTIONNELLE

Où en êtes-vous dans l'élaboration ou l'approbation de votre politique linguistique institutionnelle?	Projet en élaboration ³⁸
---	-------------------------------------

³⁸ La Politique linguistique du Ministère étant antérieure à 2011, cette dernière est en cours de révision.

IMPLANTATION DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE INSTITUTIONNELLE ADOPTÉE APRÈS MARS 2011

Au cours de l'exercice, avez-vous pris des mesures pour faire connaître votre politique linguistique institutionnelle?

S. O. (la politique ministérielle est antérieure à 2011)

Si oui, lesquelles?

Au cours de l'exercice, avez-vous pris des mesures pour assurer la formation du personnel sur l'application de votre politique linguistique institutionnelle?

S. O. (la politique ministérielle est antérieure à 2011)

Si oui, lesquelles?

Si vous n'avez pas pris de mesures pour faire connaître votre politique linguistique institutionnelle ou pour assurer la formation du personnel :

- prévoyez-vous des activités de diffusion au cours du prochain exercice?
- prévoyez-vous des activités de formation au cours du prochain exercice?

S. O. (la politique ministérielle est antérieure à 2011)

5.3

PROGRAMME D'ACCÈS À L'ÉGALITÉ EN EMPLOI

En vertu de la Loi sur la fonction publique, le Ministère doit mettre en œuvre des mesures d'égalité en emploi afin d'accroître la présence des diverses composantes de la société dans son effectif. Les groupes concernés par ces mesures sont les communautés culturelles, les autochtones, les anglophones et les personnes handicapées.

Les données présentées ci-dessous peuvent différer de celles sur l'utilisation des ressources humaines, car elles tiennent seulement compte des employés assujettis à la Loi sur la fonction publique.

Conformément à l'article 53.1 de la Loi sur la fonction publique, le Ministère doit rendre compte des résultats obtenus par rapport aux objectifs d'un programme d'accès à l'égalité ou d'un plan d'embauche pour les personnes handicapées qui lui étaient applicables et par rapport aux objectifs d'embauche des diverses composantes de la société québécoise.

1. DONNÉES GLOBALES

Embauche totale au cours de la période 2015-2016

	RÉGULIERS ³⁹	OCCASIONNELS ⁴⁰	ÉTUDIANTS ⁴¹	STAGIAIRES	TOTAL
Nombre total de personnes embauchées en 2015-2016	16	32	3	4	55
Nombre total de personnes embauchées en 2014-2015	0	8	24	9	41

³⁹ Les données sur l'embauche du personnel ne doivent inclure que les données sur le recrutement.

⁴⁰ Les données sur l'embauche du personnel occasionnel ne doivent inclure que les nouvelles entrées en fonction durant la période visée, ce qui exclut les employés occasionnels des listes de rappel ainsi que ceux déjà en fonction et dont le contrat est renouvelé. Le nombre d'occasionnels correspond au nombre d'embauches durant l'année (p. ex., un occasionnel peut exercer jusqu'à deux mandats. Il compte donc pour deux personnes embauchées).

⁴¹ Le nombre d'étudiants correspond au nombre d'embauches durant l'année (p. ex., un étudiant peut exercer jusqu'à trois mandats. Il compte donc pour trois personnes embauchées).

Nombre d'employés réguliers en place en date du 31 mars 2016

DONNÉES 2015-2016	
Effectif total (personnes)	252
Référence 2014-2015	270

2. MEMBRES DE COMMUNAUTÉS CULTURELLES, ANGLOPHONES, AUTOCHTONES ET PERSONNES HANDICAPÉES

Taux d'embauche des membres des groupes cibles en 2015-2016

Rappel de l'objectif d'embauche : atteindre un taux d'embauche annuel de 25 % des nouveaux employés réguliers, occasionnels, étudiants et stagiaires issus des membres des communautés culturelles, des anglophones, des autochtones et des personnes handicapées afin de hausser la représentation de ces groupes dans la fonction publique.

STATUT D'EMPLOI	EMBAUCHE TOTALE 2015-2016	NOMBRE D'EMBAUCHES DE MEMBRES DES GROUPES CIBLES 2015-2016					TAUX D'EMBAUCHE PAR STATUT D'EMPLOI EN % ⁴²
		COMMUNAUTÉS CULTURELLES	ANGLO-PHONES	AUTOCHTONES	PERSONNES HANDICAPÉES	TOTAL	
Réguliers	16	0	0	1	0	1	6,3
Occasionnels	32	2	0	0	0	2	6,3
Étudiants ⁴³	3	0	0	0	0	0	0,0
Stagiaires	4	1	0	0	0	1	25,0

Taux d'embauche global des membres des groupes cibles par statut d'emploi : résultats comparatifs

Taux d'embauche global des membres des communautés culturelles, des anglophones, des autochtones et des personnes handicapées.

ANNÉE	RÉGULIERS (%)	OCCASIONNELS (%)	ÉTUDIANTS (%)	STAGIAIRES (%)
2015-2016	6,3	6,3	0,0	25,0
2014-2015	0	5,9	17,4	25
2013-2014	20,0	4,6	4,8	5,0

⁴² Le taux d'embauche par statut d'emploi se calcule selon le nombre total de personnes issues du groupe visé dans un statut donné, par rapport à l'embauche totale en 2015-2016 dans le statut d'emploi.

⁴³ Il s'agit du nombre de personnes et non du nombre de contrats octroyés. Ce nombre diffère de celui du tableau Embauche totale au cours de la période 2015-2016.

Taux de représentativité des membres des groupes cibles au sein de l'effectif régulier : résultats comparatifs au 31 mars de chaque année

Rappel des objectifs : pour les membres des communautés culturelles, atteindre la cible gouvernementale de 9 % de l'effectif régulier. Pour ce qui est des personnes handicapées, atteindre la cible ministérielle de 2 % de l'effectif régulier.

GROUPES CIBLES	2016		2015		2014	
	NOMBRE D'EMPLOYÉS RÉGULIERS DANS LE GROUPE CIBLE	TAUX DE REPRÉSENTATIVITÉ PAR RAPPORT À L'EFFECTIF RÉGULIER TOTAL (%)	NOMBRE D'EMPLOYÉS RÉGULIERS DANS LE GROUPE CIBLE	TAUX DE REPRÉSENTATIVITÉ PAR RAPPORT À L'EFFECTIF RÉGULIER TOTAL (%)	NOMBRE D'EMPLOYÉS RÉGULIERS DANS LE GROUPE CIBLE	TAUX DE REPRÉSENTATIVITÉ PAR RAPPORT À L'EFFECTIF RÉGULIER TOTAL (%)
Communautés culturelles	24	9,5	28	10,4	43	11,9
Autochtones	1	0,4	1	0,4	2	0,6
Anglophones	3	1,2	4	1,5	5	1,4
Personnes handicapées	2	0,8	3	1,1	4	1,1

Taux de représentativité des membres des groupes cibles au sein de l'effectif régulier : résultats par catégorie d'emploi au 31 mars 2016

GROUPES CIBLES	PERSONNEL D'ENCA-DREMENT		PERSONNEL PROFES-SIONNEL ⁴⁴		PERSONNEL TECHNICIEN		PERSONNEL DE BUREAU		PERSONNEL DES AGENTS DE LA PAIX		PERSONNEL OUVRIER		TOTAL	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
Communautés culturelles	2	5,6	12	8,3	6	14	4	15,4	0	0	0	0	24	9,5
Autochtones	0	0	1	0,7	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0,4
Anglophones	0	0	2	1,4	0	0	1	3,8	0	0	0	0	3	1,2
Personnes handicapées	0	0	1	0,7	0	0	1	3,8	0	0	0	0	2	0,8

⁴⁴ Y compris les ingénieurs, les avocats, les notaires, les conseillers en gestion des ressources humaines, les enseignants, les médecins et les dentistes.

3. FEMMES

Taux d'embauche des femmes en 2015-2016 par statut d'emploi

	PERSONNEL RÉGULIER	PERSONNEL OCCASIONNEL ⁴⁵	PERSONNEL ÉTUDIANT ⁴⁶	PERSONNEL STAGIAIRE	TOTAL
Nombre de femmes embauchées	11	23	3	2	39
Pourcentage par rapport au nombre total d'embauches en 2015-2016	68,8	71,9	100,0	50,0	70,9

Taux de représentativité des femmes dans l'effectif régulier au 31 mars 2016

	PERSONNEL D'ENCA-DREMENT	PERSONNEL PROFES-SIONNEL ⁴⁷	PERSONNEL TECHNICIEN	PERSONNEL DE BUREAU	PERSONNEL DES AGENTS DE LA PAIX	PERSONNEL OUVRIER	TOTAL
Nombre total d'employés réguliers	36	145	43	26	0	2	252
Nombre de femmes ayant le statut d'employée régulière	11	81	31	24	0	0	147
Taux de représentativité des femmes dans l'effectif régulier total de la catégorie (%)	30,6	55,9	72,1	92,3	0	0	58,3

4. MESURES OU ACTIONS FAVORISANT L'EMBAUCHE, L'INTÉGRATION ET LE MAINTIEN EN EMPLOI

Programme de développement de l'employabilité à l'intention des personnes handicapées (PDEIPH)

	AUTOMNE 2015 (cohortes 2016)	AUTOMNE 2014 (cohortes 2015)	AUTOMNE 2013 (cohortes 2014)
Nombre de projets soumis au Centre de services partagés du Québec dans le cadre du PDEIPH	Aucun	Aucun	Aucun
	2015-2016	2014-2015	2013-2014
Nombre de nouveaux participants au PDEIPH accueillis du 1 ^{er} avril au 31 mars	Aucun	Aucun	Aucun

⁴⁵ Il s'agit du nombre de personnes et non du nombre de contrats octroyés. Ce nombre diffère de celui du tableau Embauche totale au cours de la période 2015-2016, présenté à la page 94.

⁴⁶ Il s'agit du nombre de personnes et non du nombre de contrats octroyés. Ce nombre diffère de celui du tableau Embauche totale au cours de la période 2015-2016, présenté à la page 94.

⁴⁷ Y compris les ingénieurs, les avocats, les notaires, les conseillers en gestion des ressources humaines, les enseignants, les médecins et les dentistes.

Autres mesures ou actions

La Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale prévoit que chaque ministère et organisme public, qui emploie au moins 50 personnes, élabore, adopte et rend public annuellement un plan d'action visant à réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans le secteur d'activité relevant de ses attributions.

Le plan d'action 2015-2018 du Ministère, pour les personnes handicapées, contient des mesures qui s'inscrivent dans le cadre des défis et des résultats attendus dans le Plan 2015-2019 des engagements gouvernementaux qui vise à favoriser la mise en œuvre de la politique « À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité », de l'Office des personnes handicapées du Québec.

5.4

POLITIQUE DE FINANCEMENT DES SERVICES PUBLICS

Conformément à la Politique de financement des services publics du ministère des Finances du Québec, les frais attribuables aux participants autres que gouvernementaux, lors des missions, sont actuellement récupérés strictement sur la base des coûts engendrés.

5.5

BONIS AU RENDEMENT

	NOMBRE DE BONIS AU RENDEMENT	MONTANT TOTAL
Cadres	0	0
Cadres juridiques ⁴⁸	S. O.	S. O.
Titulaires d'un emploi supérieur à temps plein	0	0
TOTAL	0	0

Aucun boni n'a été versé aux cadres ou aux titulaires d'un emploi supérieur à temps plein en 2015-2016.

⁴⁸ Le Ministère ne compte pas de cadres juridiques dans son effectif.



Conférence des Nations unies sur les changements climatiques (CdP-21), Paris

Le premier ministre, en compagnie de la Secrétaire générale de la Francophonie, Son Excellence M^{me} Michaëlle Jean, de l'ancien vice-président des États-Unis et Prix Nobel de la paix, M. Al Gore, du président-directeur général du Climate Group, M. Mark Kenber, et de l'ambassadeur honorifique de la vague verte de l'ONU, M. Jean Lemire.

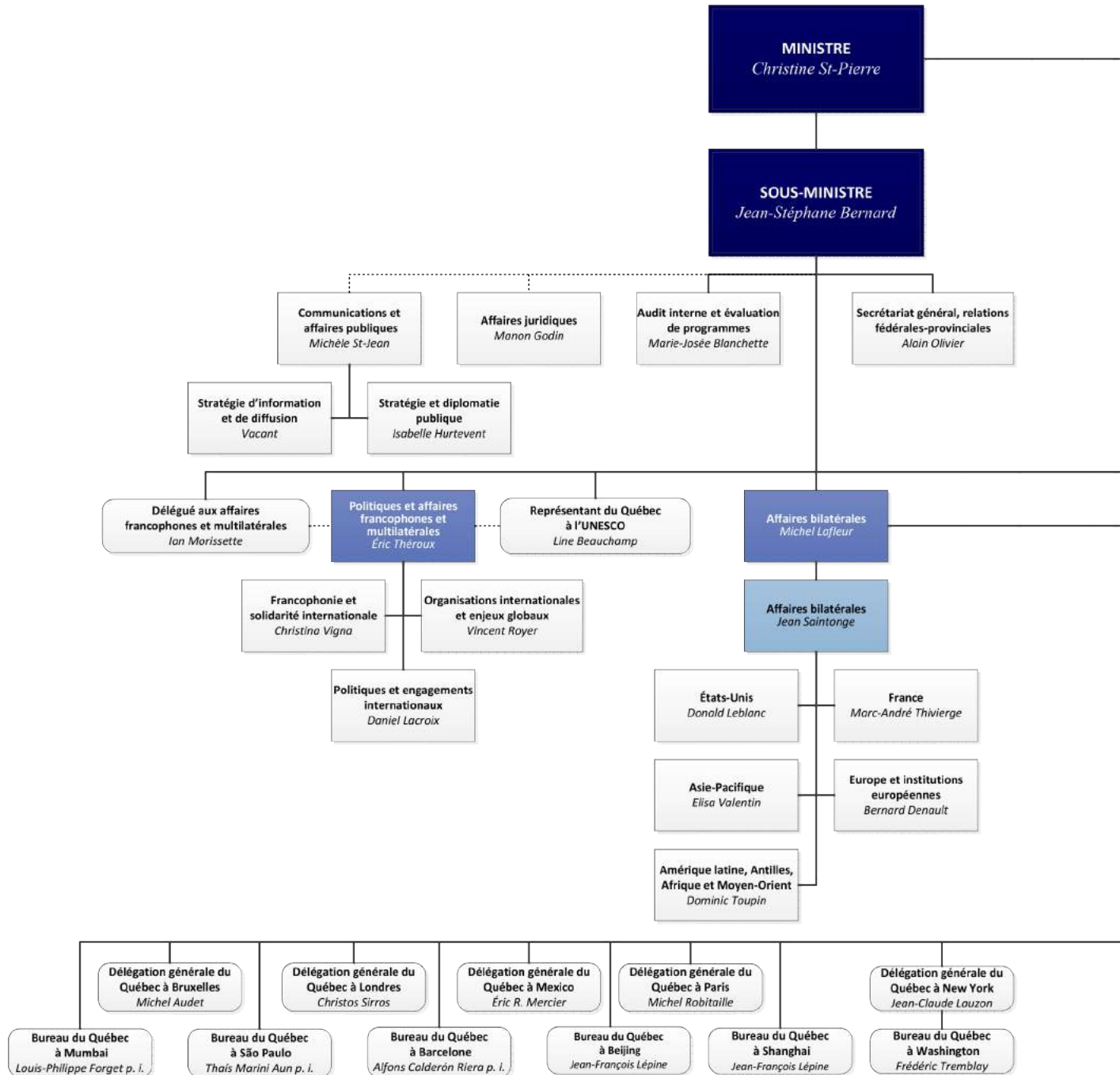
© Patrick Lachance

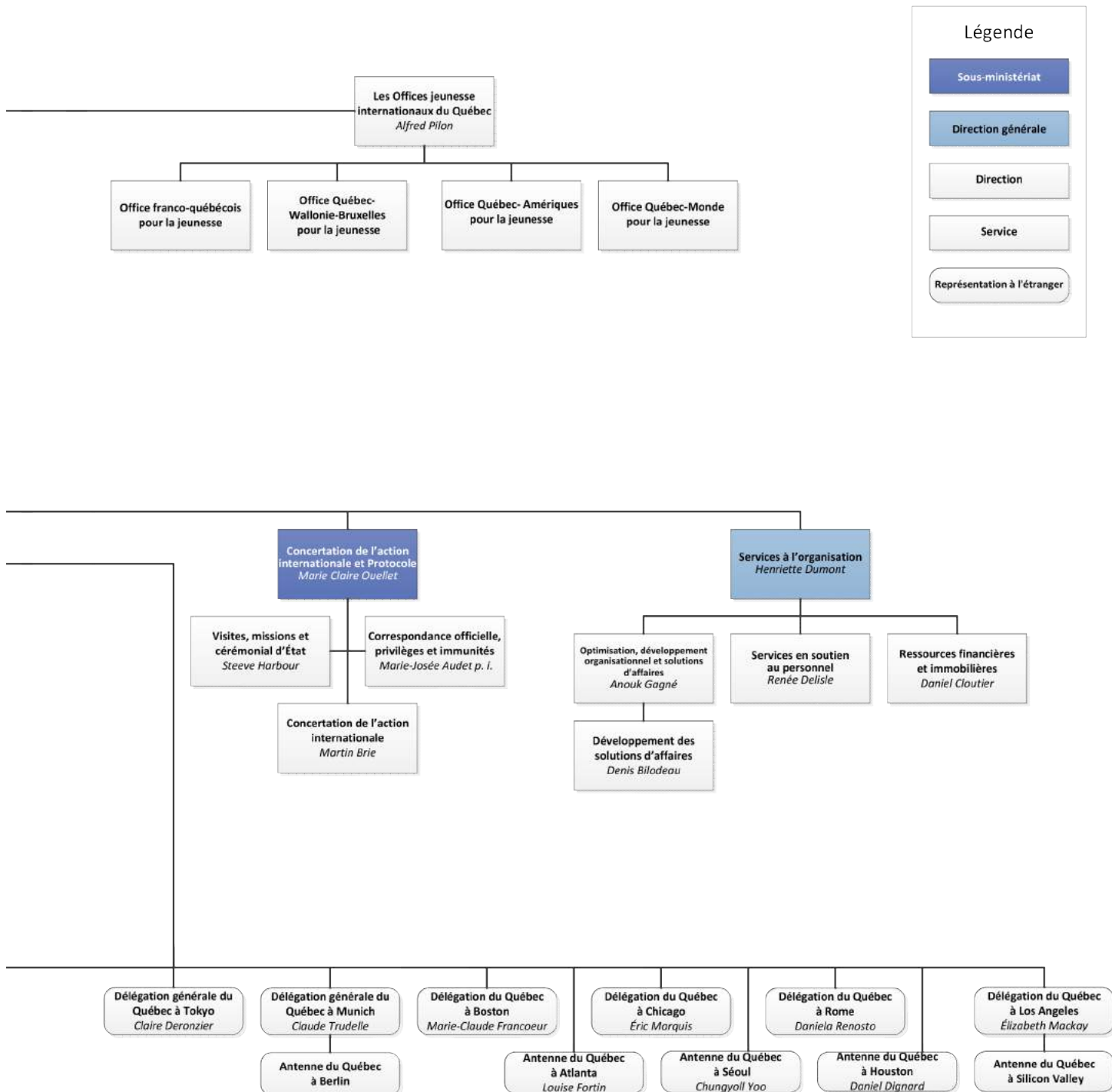


6

ANNEXES

ORGANIGRAMME DU MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DE LA FRANCOPHONIE AU 31 MARS 2016





LISTE DES ACRONYMES

AECG	Accord économique et commercial global
AIEQ	Association internationale des études québécoises
AQOCI	Assemblée générale spéciale de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale
ARM	Arrangement de reconnaissance mutuelle
CALQ	Conseil des arts et des lettres du Québec
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CDP-21	21 ^e Conférence des parties à la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
CEDEAO	Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest
CGE	Cadre de gestion environnementale
CGNA-PMEC	Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada
CIDD	Comité interministériel de développement durable
CRPP	Commission de révision permanente des programmes
DSC	Déclaration de services aux citoyens
ETC	Équivalent temps complet
FAACA	Fonds d'aide à l'action communautaire autonome
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
INRS	Institut national de la recherche scientifique
ISMER	Institut des sciences de la mer de l'Université du Québec à Rimouski
ISQ	Institut de la statistique du Québec
LOJIQ	Les Offices jeunesse internationaux du Québec
MCC	Ministère de la Culture et des Communications
MEIE	Ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations
MESI	Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation
MIDI	Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion
MRIF	Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OCI	Organisme de coopération internationale
ODSEF	Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone
ONG	Organisation non gouvernementale
OQLF	Office québécois de la langue française
PAE	Programme d'aide aux employés
PQDI	Programme québécois de développement international
QSF	Québec sans frontières
RI	Ressources informationnelles
SODEC	Société de développement des entreprises culturelles
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
VLIZ	Institut flamand de la mer



UNE DIPLOMATIE DISTINCTIVE
ET AGILE POUR LE DÉVELOPPEMENT
DU QUÉBEC ET SON RAYONNEMENT